L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, rue Chartres.

[illegible]

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS

HENRY CLAY,

DU KENTUCKY.

Soumis à la décision d'une Convention Nationale

NOUVELLE-ORLEANS:

JEUDI MATIN, 31 OCTOBRE 1839.

Hier nous avons soumis à nos lecteurs quelques faits importants relatifs à la situation du système de crédit des Etats-Unis, faits qui prouvent invinciblement que l'administration est responsable de l'extrême extension donnée aux banques d'Etats, de la surabondance du capital fictif qui en est résulté et enfin de la surexcitation commerciale que cet état de choses devait naturellement produire. Nous avons montré que, dans le court espace de sept ans, le gouvernement général et ses amis, ont ajouté 464 banques à celles qui existaient déjà, et augmenté le capital de ces institutions de deux cent soixante sept millions de piastres. Nous allons maintenant rechercher les effets qu'a produits la suppression de la banque des Etats Unis, suppression qui a étendu outre-mesure le capital des banques.

En 1792, lors de l'incorporation de la première banque des Etats Unis par le congrès, avec l'approbation du général Washington, il paraît qu'il n'y avait que [illegible] banques dans l'Union. En 1811, époque de l'expiration de la charte de cette même banque, il y avait quatre vingt huit banques d'Etats: ce qui donne une augmentation d'un peu moins de quatre banques par an, terme moyen; augmentation qui ne pouvait excéder les besoins croissants du commerce et de l'industrie. —La dernière banque des Etats-Unis a été incorporée en 1816, sous l'administration de Mr. Madison. A cette époque il y avait déjà deux cent quarante six banques, ainsi pendant les cinq ans écoulés entre l'expiration de la charte de la première banque nationale et l'incorporation de la seconde, l'augmentation a eu lieu dans la proportion moyenne de trente-deux banques par an!

Il résulte évidemment de ces faits que le frein le plus efficace qu'il soit possible d'employer contre la trop grande extension des banques locales est l'existence d'une banque nationale. Mais, la conclusion tirée de ces faits est encore corroborée par ce qui se passe actuellement sous nos yeux.

En 1830, lorsque l'administration commença ses attaques contre la Banque des Etats-Unis, le nombre des banques locales s'élevait à trois cent trente neuf, et en 1837, il y en avait huit cent vingt trois! D'où il suit que pendant les 14 années de paisible existence de la Banque des Etats-Unis, l'augmentation des banques locales a eu lieu dans la proportion moyenne de six par an, tandis que pendant les sept années qui se sont écoulées entre la guerre déclarée à la Banque Nationale et la suspension générale, la proportion moyenne de l'augmentation a atteint soixante dix par an!

Puisque les mêmes causes produisent, à vingt années d'intervalle, invariablement les mêmes effets, on doit en conclure que l'efficacité d'une Banque Nationale pour maintenir un bon système de circulation en empêchant d'extravagantes émissions de papier, est prouvée, incontestablement prouvée, ou il n'y a rien de prouvé sur la terre.

Il faut remarquer aussi qu'en 1816 après la destruction de la première banque, la circulation était désorganisée, comme elle l'est maintenant, et le commerce en souffrance à peu-près comme à présent. Alors, comme aujourd'hui, on proposait des remèdes, des expédients de toute sorte; mais on ne put arriver à rien de satisfaisant jusqu'en 1816, époque où le mal n'étant plus endurable, on dut songer à appliquer sans retard le seul remède dont l'efficacité ne fut pas en problème: une banque nationale. Alors le peuple imposa silence à ses perfides conseillers, à ces hommes qui, par ignorance ou par esprit de parti, avaient porté le désordre dans tout le corps social, et une seconde banque des Etats Unis fut créée.

Ce qui est arrivé alors arrivera encore n'en doutons pas. Lorsque l'administration fédérale aura vu échouer toutes ses expériences, il faudra bien encore bon gré mal gré, comme en 1816, en venir au seul remède dont l'efficacité soit incontestable. Déjà la patience du peuple commence à se lasser en attendant cette excellent système de circulation qu'on lui a si souvent et si vainement promis; le peuple attend chaque jour avec plus d'anxiété cette pluie d'or qu'on devait lui procurer pour remplacer le papier de banque il ne peut tarder à voir qu'on l'a trompé, que ceux qui ont trompé dans la conspiration, n'ont agi que dans leur intérêt personnel et que pendant que lui, peuple, courait après l'ombre, ses conseillers s'emparaient de la substance.

NOUVELLES D'EUROPE.

Le paquebot du Hâvre, Duchesse d'Orléans, arrivée le 21 à New-York, y apporte des nouvelles plus récentes de deux ou trois jours, que celles reçues par Le [illegible].

L'honorable G. Dallas, notre ministre en Russie est revenu par la Duchesse d'Orléans.

Le Courrier de la Sarke annonce que les désastres qui ont eu lieu en mars, pour empêcher la libre circulation des grains, avaient été imités à Beaumont sur Sarke et à Alençon, mais que tout était rentré dans l'ordre.

Le Journal du Hâvre en rapportant ces mouvements et en annonçant qu'il y avait eu une certaine agitation au marché D'Eu, dit avec raison que ces mouvemens sont d'autant plus inexplicables que la récolte est plus que suffisante à la consommation du pays. Mais les campagnards ne comprennent pas que toutes les parties de la France n'étant pas également fertiles ni également favorisées, il faut que l'excédant des unes comble le déficit des autres.

HAVANE.

Nous avons reçu nos journaux de la Havane jusqu'au 20 du courant. Il n'y a rien qui ne soit exclusivement d'intérêt local.

Les banques de la Mobile n'ont pas encore suspendu leurs paiemens en espèce. Il y a quelques cas mais fort rares de fièvre jaune.

Extrait de la Correspondance de l'Abeille.

New York, 21 octobre 1839.

Il n'y a aucun changement sur le marché monétaire, et aucune perspective d'une amélioration immédiate. Les actions sont restées aujourd'hui au lustre des courtiers aux prix de samedi, excepté toutefois celles de la banque des Etats-Unis qui ont été plus demandées, et qui ont monté à 75 prix auquel elles se sont fermées. Depuis la fermeture du bureau toutes sont devenues plus calmes et ont montré une tendance à la baisse, quoiqu'une baisse n'ait pas encore eu lieu. Les banques de la ville ont refusé aujourd'hui de recevoir en dépôt des *fifty fund notes* des banques de la campagne, qu'elles prenaient auparavant. Le change pour le Sud s'est amélioré depuis [illegible] (19) Les traites sur Philadelphie et Baltimore se vendent aujourd'hui de 11 à 12½ pour cent d'escompte.

Une bonne et forte maison de commission en marchandises sèches a manqué samedi.

Je continue à croire que les banques de New York ne suspendront pas leurs paiemens en espèces. Or croit fortement que celles de la Nlle. Orléans et de Boston ne cesseront pas non plus les leurs, si les banques de New York les continuent, comme il est sûr qu'elles le feront.

BANQUES DU TENNESSEE.

Le *Memphis Enquirer* du 25 dit que dès que l'on reçut à Nashville la nouvelle de la suspension des banques de Philadelphie, les directeurs des institutions monétaires de la ville se réunirent en assemblée sans pourtant prendre aucune décision. Le lendemain, la banque du Tennessee tira un mandat de $100,000, payable en espèces, sur deux autres banques qui suspendirent sur le champ. Le jour suivant, la banque de Tennessee à Nashville prit la même mesure. L'Enquirer ajoute que le comité de la législature qui avait été chargé d'examiner la position des banques, a rapporté que la banque mère pouvait retirer ses billets, mais il a exprimé des craintes sur quelques petites succursales. La banque des fermiers et des négocians, à Memphis, a également suspendu. On n'a aucun doute sur la solvabilité de chaque d'Etat et des autres institutions monétaires.

Le *Boston Post* raconte que M. G. et son épouse furent pesés dernièrement au marché, dans une des balances de M. Fairbank, et que l'on trouva que M. G. pesait *deux cent quatre vingt dix-neuf livres* et Mme G. *deux cent cinq*. Nous aurions peut-être trouvé quelque chose de surprenant dans le fait que signale le *Boston Post*, si l'article de ce journal n'eût été suivi des quelques lignes suivantes du *Philadelphia Courier*. "Mettez Mr et Mme G. ensemble, dit le Philadelphia Courier, et ils ne pèseront pas autant qu'une femme de couleur de l'Etat du Maine; cette dame est une affranchie de Fryeburg et elle fait l'admiration de tous les gens du pays." Comme on le voit, M. et Mme G. ne sont que des pygmées près de la [illegible] de l'Etat du Maine.

NOUVELLES DIVERSES.

On lit dans le *Journal du Havre* du 20:

Malgré l'assurance avec laquelle les journaux de Paris affirment que la maison Rotschild est intervenue par la banque des Etats Unis, il paraît que rien n'est encore terminé à cet égard. On disait ce matin, à la Bourse, que l'on ne devait connaître quelque chose de décisif que lundi au retour de M. James Rotschild.

On lit dans le journal du Havre

Il y a six ans, le 14 septembre, un doreur de la capitale alla trouver M. Laffitte et lui dit: "Je suis sans ressources, si vous ne me prêtez cent quarante francs, je suis perdu." "Si vous le rendrez, je vous les prête et voici mon billet." M. Laffitte donna au doreur la somme qui paraissait lui être si nécessaire, prit son billet, et n'y pensa plus, sinon bientôt l'emprunteur et le prêt. Le 13 de ce mois, M. Laffitte a reçu un très-élégant portefeuille, artistement doré, orné d'une serrure et d'une clef en or. Ce portefeuille contenait sept napoléons, et une lettre de l'ouvrier qui remerciait avec effusion le populaire banquier, en ajoutant que grâce au prêt si généreusement accordé, il avait satisfait à des engagements sacrés, fondé une boutique qui était en pleine prospérité, et fait le bonheur de sa femme et de ses enfans. Ce trait fait honneur au financier et à l'homme du peuple tout-à-la fois.

Royan, 14 septembre 1839.—Il a été placé une bouée noire sur la pointe nord du banc de la Mauvaise par 30 pieds d'eau de basse mer, que les bâtiments entrant en Gironde devront laisser à tribord; sous peu il en sera placé une sur l'accore du banc de Montrevel, une sur le bout nord-ouest de la barre à l'Anglais et une sur la barre en dehors; chaque fois qu'elles seront placées nous en donnerons avis, ainsi que de celles qui seront placées dans la passe de Grave.

Par ordonnance royale du 17 de ce mois:

1o. Le port de Saint-Valery-sur-Somme est ajouté à ceux que l'article 17 de la loi du 9 février 1832 désigne pour l'entrepôt des marchandises prohibées de toute espèce.

2o. L'entrepôt réel des marchandises non prohibées est accordé à la ville d'Abbeville, sous les conditions déterminées par les lois et règlemens, et spécialement par l'art. 25 de la loi du 9 floréal an 11.

—M. le baron Mortier, ambassadeur de France, doit avoir adressé une note pressante, dès le 8 août, à M. le président de la diète, au sujet de l'arrêté pris par le landrath de Bâle Campagne, le 29 avril, par lequel il a ordonné l'expulsion des juifs de cet état. M. l'ambassadeur demande à la diète de faire revenir sur cet arrêté, lequel, peut-on ajouter, ne paraît pas porter l'empreinte de nos institutions libérales. (*Helvétie.*)

—On lit dans le Courrier du Bas-Rhin: "En creusant un puits dans le jardin de M. Hirth, à la Bergzarn, à Mulhouse, on a découvert des ossemens fossiles de rhinocéros, éléphant et hyène, à la profondeur de 6 mètres 50 centimètres, dans une terre argileuse, dite lehm, immédiatement au-dessus de la couche du calcaire d'eau douce."

—On écrit de Constantinople, en date du 28 août, à la Gazette d'Augsburg, que l'amiral Stopford a déclaré qu'il forcerait l'entrée des Dardanelles: le Ibrahim marchait sur Constantinople; 30 et des troubles sérieux éclataient dans la capitale; 30 et une flotte russe paraissait dans le Bosphore.

Parlant du bruit qu'une armée russe avait passé le Danube, une lettre de Vienne, publiée par la Gazette de Leipsick, assure que l'Autriche serait entièrement préparée à un tel événement, et qu'il n'y avait aucun point aux frontières de l'est et du sud-est de l'empire, d'où une armée de 60,000 hommes ne pourrait déboucher à chaque instant.

— On racontait ces jours derniers, dans une réunion littéraire, une petite anecdote assez piquante, qui se rattachait à une séance de l'Académie Française. M. Nodier, le spirituel et savant philologue, donnait à la commission du dictionnaire, connaissance de quelques définitions qu'il avait rédigées. Après avoir défini le mot *abolition* dans ses diverses acceptions, il termina par cette phrase: *l'avant dernière syllabe de ce mot se prononce* cs. Un de ses collègues, M. F., à qui certes l'instruction ne manque pas plus que la connaissance parfaite de la langue, lui répliqua assez légèrement: "Votre dernière observation est inutile, on sait bien que le T. entre deux I se prononce toujours comme C." M. Nodier, sans se déconcerter, lui répondit avec un sourire malin: "Mon cher collègue, ayez *pitié* de mon ignorance, et faites-moi *l'amitié* de me répéter la *moitié* de ce que vous venez de me dire." La docte assemblée se prit à rire de la réponse, et M. F. ne fut pas le dernier à convenir que son observation avait été fort spirituellement rétorquée.

MADRID, 12 Septembre—Il paraît que l'état numérique actuel de la chambre ne permet pas encore de discuter le projet de loi sur les fueros. Il faudrait 121 députés pour voter la loi; 90 seulement sont présens, et en conséquence on sera obligé d'attendre les retardataires. Le gouvernement tient prêts plusieurs projets de loi qui seront soumis à la chambre; parmi les plus importans, on remarque celui sur la presse, celui sur les députations provinciales et les municipalités; et enfin un troisième sur la garde nationale. On croit que si les cortès se montraient défavorables aux vues du gouvernement; celui-ci n'hésiterait pas à dissoudre la chambre, il en obtiendrait aisément une plus en harmonie avec ses vues politiques. La bourse est toujours très-animée; le 5 p. 0/0 a été fait à 29 13/16 au comptant.

CHAMBRE DES DEPUTES.

Séance du 12 septembre.

Le président engage les députés à être plus exacts. Les commissaires chargés d'examiner le projet de loi relatif aux fueros sont MM. Arguelles, Dias Gil, Murga, Artéta, Gutierrez de Cevallos, Zumalacarregny et Ferro Montaos. La commission qui rédigera la réponse au discours du trône se compose de MM. Calatrava, Lopez, Cortina, Laborda, Olozaga, Sancho et Lujan.

Au départ du courrier, la discussion roulait sur les élections de Zamona. La chambre n'avait pas fait droit à la demande de M. Lopez, qui réclamait la présence du ministre de grâce et de justice, dont l'intervention dans les élections était attaquée.

GUATIMOZIN OU LE DERNIER JOUR DE L'EMPIRE MEXICAIN, TRAGEDIE EN 5 ACTES, par M. PÉRENNES.

Guatimozin est certainement la plus grande figure historique de l'Amérique primitive. Monté sur le trône des Caciques au moment où l'Empire Mexicain croulait sous les coups des Espagnols, il le défendit avec un indomptable courage, et ce courage ne se démentit pas un moment dans les horribles supplices que lui firent subir ses vainqueurs. Rien de plus simple qu'un poète se soit laissé séduire par un héros parfait: grandeur, dévouement, il a toutes les qualités requises; mais je ne sais si sa mort, qui pouvait fournir un récit fort beau et fort touchant, renferme les élémens nécessaires pour devenir le sujet d'un drame intéressant. L'héroïsme n'est pas un moyen dramatique; l'héroïsme, saisissant pour une scène, ne pourrait suffire à remplir cinq actes d'une tragédie. Ici d'ailleurs la catastrophe est trop prévue: il ne saurait y avoir un seul instant d'incertitude sur le sort du héros, partant il y aura peu d'intérêt. M. Pérennès, sans peut-être comprendre bien nettement ce défaut du sujet, l'a senti; il a cherché à le corriger en introduisant dans son œuvre un élément, qui n'est guère historique dans le cas actuel; mais qui a toujours, en France du moins, paru indispensable à toute espèce de drame: nous voulons parler de l'amour. Cette passion, la plus vive qu'il soit donné à l'homme d'éprouver, a le privilége, au théâtre comme dans le monde, de se mêler sans peine à tout et de répandre sur tout un charme auquel les plus froids eux-mêmes ne sauraient résister.

Il y a donc dans le drame de Mr. Pérennès deux parties bien distinctes: la partie historique et la partie romanesque. Elles ne se fondent pas bien l'une dans l'autre et nos lecteurs pourront en juger par une rapide analyse, à laquelle nous mêlerons quelques citations.

Tenostitlan ou Mexico est sur le point d'être pris par les Espagnols; Guatimozin ne doit plus conserver l'espoir de sauver la ville sainte; néanmoins il garde encore toute sa fermeté et son héroïsme. Cruellement affecté des malheurs de son peuple, il éprouve en même temps des douleurs plus vives: il s'inquiète du sort de sa fiancée, la belle Zaina, la fille de Montézuma; il veut la sauver avant de périr:

GUATIMOZIN.

Zaina, je voudrais en un lieu plus tranquille,
Bien loin de nos combats vous trouver un asile.

ZAINA.

Qu'avec plaisir, Seigneur, j'y vais suivre vos pas!

GUATIMOZIN.

Mon poste est dans ces murs.

ZAINA.

Quoi! vous ne venez pas,
Et vous pouvez vouloir que loin de vous je fuie,
Vous l'unique soutien sur lequel je m'appuie.
Hélas! qu'irai-je faire en un climat lointain?
Achever dans les pleurs mon malheureux destin.
Vous suis-je done, Seigneur, devenue importune?

GUATIMOZIN.

Vous, ô Ciel!

ZAINA.

Si, du moins retrouvant leur fortune,
Ces lieux voyaient encore luire un de ces beaux jours
Qui naguère enchantaient nos premières amours!
Mais non; dans ce palais tout est mort et triste;
Non, je ne puis partir!—Vous craignez ma faiblesse?
Mais l'âme a son courage; il saura bien, Seigneur,
M'élever, sous vos yeux, au dessus du malheur.
Je connais mon devoir; je m'y livre sans peine;
Votre poste est ici?—Le mien ici m'enchaîne,
Près du mortel sacré qui m'a promis sa foi;
Ici je dois servir mon époux et mon Roi.

Comme on le voit, l'héroïsme de Guatimozin agit sur sa maîtresse; elle est digne de l'amour du héros. Mais vivre et mourir près de lui n'est pas assez pour elle. Elle a entendu le grand-prêtre annoncer que le sacrifice volontaire d'une victime humaine pourrait sauver le peuple Mexicain; elle conçoit le projet de se dévouer pour le salut de ses compatriotes ou plutôt pour le salut de celui qu'elle aime: tout la confirme dans cette héroïque résolution dont elle fait part au grand-prêtre; celui-ci se trouble, hésite parceque Zaina est du sang royal; mais il va consulter les Dieux. Sur ces entrefaites Guatimozin arrive après un léger succès qui lui a rendu quelqu'espoir, et alors a lieu une scène assez touchante où se développe l'amour des deux fiancés:

ZAINA.

A votre aspect chéri que je me sens émue!
Hélas! tant de tristesse est ici répandue,
Un trouble si profond a glacé mon espoir,
Que j'ai bien craint, Seigneur, de ne plus vous revoir.

GUATIMOZIN.

Dans les troubles pressants que mon destin m'envoie,
Vous seule, Zaina, m'apportez quelque joie;
Mon courage s'élève et grandit sous vos yeux,
Et touché de vos soins, je rends grâces aux Dieux
Qui, d'un amour sacré nous liant l'un à l'autre,
Gardaient à ma fortune un cœur tel que le vôtre.

Zaina, sans révéler à Guatimozin son projet, lui fait entendre qu'elle va mourir.

ZAINA.

Cher Prince, ce moment est pour moi plein de charme.
Car j'ai pu témoigner, c'était mon seul désir,
Que mon cœur vous chérit jusqu'au dernier soupir.

GUATIMOZIN.

Mais vous ne mourrez pas?

ZAINA, se mettant à genoux.

En cet instant suprême,
Bénissez à vos pieds la femme qui vous aime.

GUATIMOZIN.

Oh! relevez-vous donc et venez sur mon cœur.

ZAINA.

C'était là que le Ciel avait mis mon bonheur.

GUATIMOZIN.

Ange adoré! Mais quoi! des pleurs à vos paupières?

ZAINA.

Tristes larmes d'amour! Elles sont les dernières.

GUATIMOZIN.

Oui de beaux jours peut-être....

ZAINA.

Ah! Seigneur, ô mon roi,
Quand ces beaux jours viendront, souvenez-vous de moi!

L'émotion que vient d'éprouver Zaina, n'arrête pas son dévouement, et bientôt elle vient se livrer aux coups du Grand-Prêtre: les Dieux acceptent la victime!

LE GRAND-PRÊTRE.

Oh! Dieux! ayez pitié de nous;
Voyez l'ange sauveur qui pleure à vos genoux,
Voyez vos fils, tremblant à votre autel avare,
Offrir, quant plié! leur trésor le plus rare.
Dieux cléments! accourez de vos palais d'azur,
Et payez-nous le prix de ce sang noble et pur....

Au moment où il va frapper, Guatimozin accourt, arrache la victime au bras du sacrificateur, et lui prouve que

Son dévouement sublime
Ne peut sauver l'état qui tremble sur l'abyme.

Désormais Zaina ne demande plus qu'une chose:
Vivre ou mourir à côté de celui qu'elle aime.

Cependant Mexico ne peut plus se défendre; la ville est prise. Guatimozin tombe au pouvoir de Cortez qui le fait venir et le traite avec la déférence que mérite le courage malheureux: Mais le Cacique conserve toute sa fierté devant son vainqueur; et Cortez, tout en ordonnant qu'on enchaîne le royal captif, ne peut pas s'empêcher d'admirer son grand cœur:

Comme d'autres leur gloire, il porte son malheur
Et tombé du pouvoir, grandit dans sa défaite!

Cortez cherche encore à convertir ce héros; mais il trouve une résistance inébranlable; et dès lors la mort de Guatimozin est résolue; il est livré bientôt aux soldats Espagnols qui, dans leur soif effrénée de richesses, lui demandent où il a caché ses trésors; et pour lui arracher un aveu qu'il refuse, le soumettent à l'horrible supplice du feu. Il meurt avec la magnanimité que nous lui connaissons; au même moment Zaina arrive pour le sauver sans doute; elle est saisie d'une telle horreur qu'elle perd la raison, puis expire pour aller rejoindre dans les cieux le héros qui l'attend.

Nous croyons que ces quelques lignes et surtout les citations que nous avons faites, pourront donner une idée assez nette du drame de Mr. Pérennès. S'il renferme quelques défauts, on pourra aussi y remarquer de bonnes qualités. La fable, comme nous l'avons dit, ne se lie pas parfaitement bien avec l'histoire; l'intrigue n'est pas non plus assez fortement nouée: après s'être développée avec un intérêt croissant jusqu'au 3e acte, elle languit dans les deux derniers; c'est un malheur; car c'est surtout dans le dénouement qu'est le succès d'une pièce de théâtre. Le style de Mr. Pérennès a du mérite: Les beaux vers ne sont pas rares dans sa tragédie, et quelques scènes, on a pu s'en convaincre plus haut sont traitées avec talent. Ce style, toutefois, ne se soutient pas toujours à la même hauteur; il manque quelquefois d'homogénéité et de logique. Quoiqu'il en soit de ces défauts, l'œuvre de M. Pérennès se fait lire avec plaisir. Comme il le dit lui même, ce n'est un travail consciencieux et un but d'une utilité morale. Cette œuvre d'ailleurs est une nouvelle preuve du développement littéraire qui se manifeste aujourd'hui parmi nous; et à ce titre on ne saurait trop l'encourager. Les essais, plus ou moins imparfaits, qui se révèlent de temps à autre, doivent amener quelque jour des œuvres remarquables; et nous finirons, qu'on nous permette cet espoir que nos vendeurs faire partager à tout le monde,—nous finirons par posséder une littérature indigène dont nous aurons le droit d'être fiers.

LA NOUVELLE-ORLEANS EN ETE ET EN HIVER.

Sur la morne cité qu'un lourd soleil surplombe,
La Mort plane, entr'ouvrant, à toute heure, une tombe;
Le port abandonné se tait, et sur les flots
On n'entend plus courir le chant des matelots;
Partout le deuil, partout un moribond qui râle,
Partout des cris, des pleurs.... La vieille cathédrale,
Dans l'air pesant chargé de miasmes de feu,
Jette son glas plaintif comme un soupir vers Dieu!...

Assez de noirs cercueils! assez pour cette année!
Assez, assez long-temps, sur sa proie acharnée,
Comme sur un cadavre un essaim de vautours,
La fièvre a dévoré la ville et les faubourgs!
Assez, assez mon Dieu! La fossoyeur se lasse;
Que ce cri de mon cœur vers toi s'élance: grâce!
Grâce, grâce, mon Dieu, pour ces hommes souffrans!
Pour nos frères aimés de la terre des Francs!
Pour les fils voyageurs de la vieille Angleterre!
Pour ces bannis pleurant l'Allemagne leur mère!
Pour ces parias aussi que l'Irlande a vomis
Sur notre terre libre et sous nos cieux amis!
Puissent bientôt, au toit des maisons consolées,
Luire les blancs réveaux des nocturnes gelées!
Que le souffle glacé du premier coup de Nord
Chasse et repousse au loin le ministre de mort!
Vienne, vienne l'hiver! La reine du vieux fleuve,
Après un deuil si long, comme une jeune veuve,
Tout-à-coup oubliant ses récentes douleurs,
Va, scintillante Almé, se couronner de fleurs!
Des tristesses d'été l'hiver riant console;
Viennent, viennent l'hiver, le bal, la danse folle
Se prolongeant du soir à l'humide matin;
Viennent les dominos, le masque clandestin,
Les douces mains de femme avec ardeur pressées,
Les paroles d'amour à l'oreille glissées,
Le souris agaçant et le regard vainqueur,
La musique éveillant tous les échos du cœur;
Vienne l'hiver! L'hiver au bonheur nous convie;
L'hiver, la ville est belle et renaît à la vie!
C'est ainsi que je l'aime, ô natale cité!
Rayonnante d'amour, de grâce et de gaîté,
Avec tes bals bruyans, tes chœurs de jeunes filles,
Tes fêtes, tes concerts, tes valses, tes quadrilles,
C'est ainsi que je t'aime!... Oh! j'irai, je veux voir
Sous le feu des cristaux ces vierges à l'œil noir,
Radieuses Pâris, toutes ces jeunes roses
Au souffle des printemps dans nos forêts écloses,
De notre ciel d'azur pléiade de beautés,
Ces anges qu'à genoux, poète, j'ai chantés!
J'irai, j'irai.... Mais non, habitant sibarite,
Sous l'arbre au long rideau qui m'évente et m'abrite,
Aux rives des bayoux où croît le vert tala, (1)
Je ne veux plus rêver d'idéale Atala;
Au pied des noirs volcans où bout la flamme esclave,
Je n'irai plus bâtir ma hutte sur la lave;
Loin des mers où le vent soulève chaque flot,
Je berce mon hamac, indolent matelot:
Après l'amour, après la jeunesse ravie,
Mon cœur désenchanté n'a plus foi dans la vie.
Ainsi qu'à l'Indien, il me faut le sommeil,
L'éternel far-niente, le jour au jour pareil,
L'existence au désert, insouciance et douce,
Paisible, s'écoulant comme l'eau sur la mousse.
A vous, cœurs de vingt ans, à vous seuls les beaux jours,
Les rêves enivrans des premières amours!...
Mais toujours dans mes vers, échos plaintifs de l'âme,
Je veux chanter, bénir, diviniser la femme!
On ne me verra point, frère! d'un bras brutal
Sans pitié, l'arrachant de son blanc piédestal,
Ainsi que l'Africain dans sa colère folle,
Profaner tout-à-coup et briser mon idole.......
Non! .... pour fêter l'amour et ses chimères d'or,
Ma lyre fraternelle aura des chants encor,
Aura tes chants toujours!... De ma forêt profonde,
Mes vers inattendus jailliront comme l'onde,
Quand, ainsi qu'une fleur sur un volcan éteint,
Refleurit en mon âme un souvenir lointain,
Quelque amour oublié d'enfance et de jeunesse,
Que mon front, malgré moi, s'incline de tristesse,
Et que mon cœur ému des songes d'autrefois
Le passé chante et pleure avec toutes ses voix!....

[1] Tala, latanier.

D. R.

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Dejoux & Fernandez, à 1 heure, au No. 89, rue Chartres—Vitrières, comptoirs, tentes, &c.

Par Bach & Calhoun, à 10 heures, à l'encoignure de la rue du Camp et du Carré Lafayette—Meubles.

Par M. Barnett, Sr., à 10 heures, au No. 70, rue Royale, entre Conti et Bienville—Meubles.

Par H. J. Domingon, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, No. 42, rue Toulouse—Linge fait et tableaux.

Par T. Mossy & Garidel, à 10 heures du matin, au No. 50, rue Toulouse — Marchandises sèches.

Par J. A. Beard, à 10 heures, au coin de la rue Notre-Dame et Nouvelle-Levée— Meubles et drogues.

☞Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre des citoyens des trois municipalités, M. WILLIAM FRERET, a consenti à se présenter comme candidat à la place de maire à la prochaine élection.

Messieurs les Editeurs.

Vous êtes priés d'annoncer dans votre estimable journal que LOUIS U. GAIENNIE, Esq. sera soutenu comme maire à la prochaine élection et qu'il obtiendra les votes des

1ère. 2de et 3ème MUNICIPALITES.

DERNIERES DATES.

New-York	oct 21	Liverpool	oct 21
Boston	oct 19	Londres	oct 20
Philadelphie	Oct 22	Havre	oct 20
Washington	Oct 21	Paris	sep 19
Baltimore	Oct 22	Bordeaux	sep 14
Charleston	Oct 21	Madrid	sep 14
Vera-Cruz	oct 20	Cadix	sep 8
Tampico	oct 17	Havane	oct 20
Mexico	oct 21	Houston	oct 24

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Saratoga, Hathaway, New York, capt. Goel. Seminole, Johnson, Havane, Groning & co

ARRIVES.

Bateau de remorque Lion, Riddle de la passe N. E. ayant mis en mer le navire Alabama—il a amené en cette ville le navire Galen et le brick Lucy. Laissé la barre N. E. le 29 courant, à 10 heures a. m. rapporte rien de nouveau.

Bateau de remorque Mohican, Eaton, de la passe S. O. ayant mis en mer le navire Adelaide et les goels Fred. Arnet et Cumanche—il a amené en cette ville les navires Vicksburg, Oceola et les bricks Architect et Moxy. Laissé la barre le 28 courant, à 10 heures p. m., rapporte rien de nouveau.

Bateau de remorque Hudson, Davis, de la passe S. O. avec le navire Star. Laissé la barre le 29 courant dans l'après midi. Aucuns batimens en vue; navire New Hampshire toujours en dehors de la barre

Navire Star, Mallett, en 8 jours de New York, au capitaine.

Navire Vicksburg, Bunker, en 12 jours de N. York, à A. Cohen.

Navire Galen, Snow, en 8 jours de Philadelphie, au capitaine.

Navire Oceola, Childs, en 8 jours de Baltimore, à G. Bedford

Brick Architect, Gray, en 10 jours de Baltimore, à G. Bedford

Brick Moxy, Grant, en 19 jours de Thomaston, à G. Bedford.

Brick Lucy, Homan, en 9 jours des Iles Turques, au capitaine.

Steamer Hinds, Farrell, de Natchez avec du coton &c.

Steamer Southerner, Barrett, de St. Louis, avec du coton, &c.

Steamer Monsoon, Pearce, de St. Louis, chargé de produits, &c.

Steamer Vicksburg, Brenham, de Vicksburg, avec du coton, &c.

Steamer Ellen Douglass, Riley, de St. Louis, chargé de produits.

Steamer Teche, Chauvin, de Baton Rouge, avec du coton, &c.

Steamer Louisville, Moore, de St. Louis, chargé de produits.

Steamer Pekin, Streck, de Donaldsonville.

MEMORANDA.

New York, 21 oct.—Expédiés—Navire Franckfort, Russell, N. O.; Cotton Planter, Doane, pour la Mobile: Harriet Smith, Brown, Havane, Byron, Purington, N. O.; Mississippi, Hillard, do.

Arrivés—Navire St. Mary, Foster, de la N. Orléans; La Duchesse d'Orléans, du Havre.—Mr. Theodore Frois, de la N. Orléans, était passager à bord de la Duchesse d'Orléans.

Philadelphie, 22 oct —Arrivé—Navire St. Louis Watson, de la N. O.

PORT DE LA HAVANE.

17 oct.—Arrivées—Brick esp. Saltador, Botet, de la N. Orléans; Escalus, Tayler, de do.; 18 do. arrivé, Procer, Millet, de la N. Orléans; 19 do. Matilde, Garay, de Marseilles; expédié, Lusitania, Donaldson pour Londres.

Batimens en chargement le 19 oct.—Brick Escalus, Jayter, pour la N. O.; Habanero, Sensat, do; Annawan, Atkins, do; Sylphide, Dubois, Havre.

DIRECTION D'HYDROGRAPHIE.

AVIS AUX NAVIGATEURS.

Fanal établi par la junte de commerce de Santander.

Depuis le 15 août dernier, un fanal permanent est allumé dans le port de Santander.

La tour sur laquelle il est placé est haute de 111 pieds sur le point désigné sur le plan du port, sous le nom de *Atalayon de Cap Mayor* (Atalayon de Cabo Major), lequel se trouve à 220 pieds d'élévation, mesurée plusieurs fois, audessus du niveau de la mer; d'où il résulte que le foyer du feu se trouve à 326 pieds du même; avec une tangente naturelle à l'horizon de 19 9/10 milles.

Pour examiner à quelle distance le feu peut être aperçu, le capitaine du port est sorti sur le bateau à vapeur le *Mazeppa* et s'est éloigné de la côte en ligne directe, mesurant scrupuleusement la distance parcourue jusqu'à perdre de vue, des barres du perroquet, le feu. Cette opération fut répétée au retour avec le même soin et se trouva exacte. Il résulte que le feu est distinctement visible dans un temps clair à la distance de 9 lieues, l'œil de l'observateur étant élevé à bord de 40 pieds audessus du niveau de la mer; à une plus grande distance (pas encore déterminée, ni non plus l'intensité absolue du feu) s'il se trouve plus élevé et à une distance moindre, s'il est moins élevé.

Les navigateurs doivent avoir soin de ne pas se méprendre, dans un temps obscur ou avec des vents de traverse, sur les données des élévations de distances au moment de fixer la position du navire lorsque l'on arrive en vue du fanal.

Son appareil est de second ordre, les parties supérieure et inférieure formant un feu fixe, et celle du centre un feu intermittent avec des éclats de minute en minute par le moyen des réflecteurs.

Latitude, 43o 29' 37" N
Longitude, 2o 29' 37" E. de Cadix.
Havre, le 19 septembre 1839.

Pour traduction conforme.

Signé. JUAN GAVARON,
Consul de S. M. C.

☞Le paquebot COLUMBIA de Boston est maintenant en déchargement en face la rue Delord, seconde municipalité. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises.
JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

☞Les consignataires du navire MOZART, capt. Welch, du Havre, sont requis de venir recevoir leurs marchandises sur la levée, près du marché aux légumes. L. MILLAUDON,
31 oct 140, rue Bourbon.

☞Le bateau à vapeur A. FUSELIER, capitaine Main, partira pour Louisville, Cincinnati et les ports intermédiaires aujourd'hui à 4 heures p. m. Les expéditeurs sont requis d'envoyer leurs reconnaissemens à bord ou à J. HALL & A. B. BEIN,
31 oct 19, Nlle Levée.

☞Le navire MANCHESTER, capt. Hewit, du Havre, est en déchargement en face de la rue des Ursulines. Les consignataires voudront bien faire recevoir leurs marchandises.
BLANCHARD EIMER & co.
31o 26, Bienville.

☞Le bateau à vapeur TUSKINA, pour Vicksburg et les ports intermédiaires partira aujourd'hui à 4 heures de l'après midi. Les expéditeurs sont priés d'envoyer leurs reconnaissemens à bord ou à
31o J. HALL & A. B. BEIN, 19 N. Levée

☞Le steamer PLATTE partira pour St. Louis et les ports intermédiaires ce matin. Les passagers sont priés de se trouver à bord à l'heure ci-dessus et les expéditeurs sont requis d'envoyer leurs reconnaissemens avant l'heure du départ. 31o

☞Le bateau à vapeur COLUMBIA, pour Galveston, partira vendredi, le 1er. novembre. Les expéditeurs sont requis d'envoyer leur reconnaissemens à bord demain matin et les passagers sont priés de se rendre avant 10 heures. 31 oct

CHANGEMENT DE DOMICILE—J. B. Pesvost, marchand de drogue en gros a transporté son domicile au No. 59, rue du Camp, neuf portes au-dessus de son ancien établissement. 31 oct

TRAITES sur New York, à vendre par
31o [W. G. HEWES & co, rue Natchez.

☞Le navire UNICORN, capt. A. Childs, de Liverpool, est en déchargement vis à vis l'allée droite de la Presse d'Orléans. Les consignataires sont invités à prendre leurs permis. S. HEATH & co. 30o

☞Le steamer MADISON, capitaine Freeland, partira aujourd'hui à midi de la rue du Canal.
GODFREY LAWRIE & SMALL,
30 oct 36, rue Gravier.

☞La goëlette SEMINOLE pour la Havane, partira aujourd'hui. Les passagers sont requis de se trouver à bord à 5 heures. 30 oct

INSTITUTION McGEHEE, POUR DEMOISELLES—RUE CLIO.

CETTE Institution sera ouverte, Vendredi prochain, 1er Novembre, et les classes recommenceront immédiatement. 30 oct

BUREAU DE LOTERIE DE PAUL PRY,
Arcade Caldwell, près le Théâtre St. Charles.

ON y trouve une fortune faite, en Propriétés Foncières ou en argent comptant. Entrez sans frapper et prenez un billet.

J. B. JUETTE a transporté son magasin rue Toulouse No. 13, anciennement occupé par Mrs. Peyroux & Arceuil. 26 oct.

PIERCE SHANNON & BROTHERS, marchands à commission et expéditeurs.
26 oct. No. 57, rue des Magasins.

CHANGEMENT DE DEMEURE—J. T. LAGUERENNE & co. ont transporté leur domicile au no. 57, rue Tchoupitoulas. 22o

☞AVIS—Les soussignés ont transporté leur domicile du no. 24, rue Poydras au no. 99 rue du Camp.
26o KIDDER & HEAD.

☞JAMES McGLAUGLIN & Co., Marchands à Commissions et Expédieurs, No. 14, rue Gravier, Nlle. Orléans. 11 oct

GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES FONCIERES,
SCHMIDT & HAMILTON, *Directeurs.*

Cette Loterie sera positivement tirée le 1er. Décembre. 4 oct

AVISO A LOS ESPAÑOLES RESIDENTES.

LA suscripcion de la fiesta de iglesia y demas que ha de verificarse el dia, 19 de noviembre proximo esta abierta hasta el domingo 10 del mismo, inclusive, en el almacen de Dn. Francisco Tio, calle Sta. Anna, no. 56, casa de Dn. Anto. Arias, Vieja Levée, de Dn. Joaquin Viosca esquina Sn. Felipe y Levée, almacen de Dn. M. S. Cucullu, calle de Tolosa, café de la Ciudad de Don. Ysidor Quadras, esquina Sn. Pedro, Chartres y plaza de armas, Almacen de Dn. J. Y. Laborde, calle de Bienville no. 11. 31 oct—10

VINCENZO PAINI, Bé en Italie, père de famille, se propose de donner des leçons de langue Italienne aux Français, Espagnols et Américains. Il espère trouver de nombreux élèves, surtout parmi les amateurs du chant italien, ornement devenu indispensable comme complément de l'éducation des jeunes demoiselles.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance pourront laisser leur adresse au café du Commerce, encoignure des rues Chartres et St. Louis.
31o—1m

SALLE DE LA BOURSE ST. LOUIS.
Ouverture de la Salle des Bains.

AVIS—Les dépendances de ce bel établissement étant entièrement achevées, le public est informé que le salon des bains sera entièrement à sa disposition à partir de samedi prochain, 2 novembre.

Les personnes qui désireront prendre des bains voudront bien s'adresser au bureau pour avoir des billets.
31 oct

COMPAGNIE DU THEATRE D'ORLEANS.

LES offres reçues pour la location de la salle de bal et de ses dépendances étant au-dessous du minimum fixé par la Direction, de nouvelles soumissions seront reçues au bureau de la Compagnie jusqu'à mercredi prochain, 6 novembre
Par ordre de la Direction,
31 oct J. A. DUREL, secrétaire.

J. FEYTEL a l'honneur de prévenir ses amis et le public qu'il vient de transporter son établissement dans le passage de la Bourse, entre les rues St. Louis et Conti, où il continuera le même genre d'affaire en article d'Orlogerie et Bijouterie, ainsi que les rabillages de tout ce qui concerne sa partie.
30 oct—3

AVIS AU PUBLIC—Je crois devoir informer le public que c'est probablement par erreur que M. J. Feytel annonce qu'il a transporté son *établissement* passage de la Bourse; s'il en était autrement cette insinuation me serait défavorable. Les marchandises de l'établissement ayant été partagées, M. J. Feytel savait que je continue le même genre d'affaire rue de Chartres, no. 160.
31 oct—2 VE HUCHEZ

MICHEL MEFFRE &co ayant fait l'acquisition du magasin de confiseur de Jn. Bte Pautre, rue de Chartres no. 136, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils auront dans leur magasin, toutes espèces de pâtisserie et bonbons de première qualité, l'ouverture du magasin se fera dimanche 3 novembre.

Les marchands de la campagne trouveront toujours un assortiment de marchandises, tel que sirop, liqueurs, dragées, &c. &c. à des prix modérés. 31o—5

MAGASIN D'ENTREPOT à louer, mesurant environ 60 pieds de largeur sur 30 de longueur, très sec et frais en été, no. 49, rue Bourbon entre les rues Canal et Douane.
30 oct—8

COUR DE DISTRICT—No. 18,116—George W. Morgan et Richard Relf, exécuteurs vs W. H. Chase, A. Jacobs et Thos. Barrett.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable cour de district du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, samedi le 30 novembre, à midi.

UN MORCEAU DE TERRE situé dans la ville de la Nlle. Orléans, seconde municipalité, joignant le coin des rues Nouvelle Levée et Benjamin, ayant mesure française, les dimensions suivantes, savoir: 302 pieds de face à la N. Levée sur 180 pieds de profondeur sur la rue Benjamin, borné audessus par la propriété de Louis Foucher, sur lequel il s'étend 132 pieds en profondeur, jusqu'à ce qu'il arrive à la ligne qui sépare le faubourg Delord du faubourg Saulet, sur laquelle il s'étend 112 pieds, de la ligne de division il s'étend en allant vers la rue Benjamin sur une ligne parallèle à la rue Benjamin 125 pieds 3 1/2 pouces; courant de là vers la rue Benjamin, sur ligne parallèle à la Nouvelle Levée, 150 pieds, selon un plan tiré par Joseph Pilié, arpenteur de la ville, en date du 17 novembre 1832, et annexé à un acte de vente déposé au bureau de Carlisle Pollock, notaire public, ensemble la batture ou atterrissement en face ledit morceau de terre et tous les droits à venir sur augmentation de batture ou atterrissement en face ladite propriété, ainsi que les bâtisses et améliorations y érigées et tous les droits et priviléges y appartenant, saisis dans la poursuite ci-dessus.

Conditions—Trente mille piastres, avec intérêts sur vingt mille piastres depuis le 24 novembre 1838 jusqu'au paiement; douze piastres pour frais de protêt et frais de poursuite, et ——piastres pour copies des actes, payables comptant; dix mille piastres payables le vingt-quatre novembre 1840; dix mille piastres payables le 24 novembre 1841 et dix mille piastres payables le 24 novembre 1842.
31o—3,15et 30 nov C. F. HOZEY, shérif.

LES soussignés reçoivent par les navires Manchester et Mozart du Hâvre, et offrent à vendre les articles suivans.

Toiles à draps 4/4, 5/4 et 6/4,
Couvertures de laine mérinos superfines,
Indiennes pour robes, dito pour meubles, do à bordure
Siamoises, et damassés couleurs variées.
Mouchoirs 5/8, 3/4, 7/8 et 4/4, en couleurs et Andrinople,
Flanelles blanches unies et croisées, mérinos noir et en couleurs, Mousselines laine dessins nouveaux,
Mouchoirs foulards, mouchoirs batiste unis, brodés, et garnis dentelle, mouchoirs challi, dito façon madras, couleurs variées,
Schalls mérinos 4/4, 5/4 et 6/4; shalls thibet même grandeur; Shalls taffeta glacé et autres en soie nouveau genre; Cravates, gros de Naples, satin et autres 3/4, 7/8 et 4/4,
Gants en filet, noirs et en couleur, mitaines même genre; Foulard imprimé pour robes; bretelles en coton et en gomme,
Shalls Barège 4/4, 5/4 et 6/4 fond uni à ruban; dito cadrillés; Shalls Paupeline, dito mousseline laine 4/4, 5/4 et 6/4,
Chemises en couleur diverses qualités,
Gros de Naple noir et en couleur simple et double,
Rips Victoria en couleur et noir, poult de soie noir,
Satin noir et en couleur, unis et façonné,
Levantine noire façonnée, unie, et damassée, satin noir et gilets,
Pekin jaspé façonné, dito uni,
Linge de table du Bearn de 12, 18 et 24 couverts,
Schalls 6/4 Meldinos laine, dito Kubyles, dito cachemire, dito Tartans,
Schalls Angora fond uni et semé,
Echarpes diverses, poitues peluche 6/4 doublées et frangées,
Rubis satin blanc brodées, dito mousseline laine à volants; Sacs satin divers genres, Mouchoirs Paillaca fond puce,
Dentelles noires, un assortiment complet de broderies, Schalls; Stradella, 4/4, 5/4 et 6/4; mitaines en laine.

Ils ont aussi en magasin un assortiment complet de marchandises anglaises, suisses et américaines.
31 oct BORDERES & Co.

J. ROBERT & Co., No. 47, rue Bienville, offrent en vente les marchandises suivantes—400 jarres huile d'olive 100 barillets olives, 500 boites raisins M. R.; 200 do de L.; 100 tambours figues; 200 barriques vin rouge; 40 barils vin de Malaga sec. 31 oct

HUILE de spermaceti et de baleine—10 barriques huile de spermaceti, 20 barils huile de baleine blanchie en hiver, 20 barriques huile de lin, 2000 barillets blanc de plomb, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
31 oct. Enc. Commune et Tchoupitoulas.

BLANCS de ceruse et couperose. 60 barils blancs de ceruse; 60 do couperose; 20 do huile de taneurs; 20 do sel, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
31 oct. Enc. Commune et Tchoupitoulas.

MEDECINES—Un nouvel assortiment reçu d'Europe, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
31 oct. Enc. Commune et Tchoupitoulas.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE. 500 pièces toile du Kentucky; 200 rouleaux corde à vendre par FORSYTH & LIMERICK,
31 oct 135, Magasins.

INDIENNES à fonds noirs d'un nouveau goût, en débarquement du navire Mozart, au Havre, à vendre par KOHN, DARON & Co,
31 oct 28, Bienville.

FROMAGE & BEURRE—100 boites fromage de Goshen; 20 barillets beurre de do, en débarquement et à vendre par R. H. WHITE,
31 oct 40, rue Poydras.

TOILE à draps écrue—50 balles toile de 4/4, à vendre par ANDREWS & BRO.
31 oct 50, Camp.

TRAITES sur New-York et Philadelphie, à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
31 oct 50, Camp.

TOILE d'Emballage—640 pièces grosse toile à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
31 oct 50, Camp.

VITRES—Un assortiment général de vitres à vendre par JARVIS & ANDREWS,
31 oct Enc. Commune et Tchoupitoulas.

HUILE de palmacristi, No. 1 et 2, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
31 oct. Enc. Commune et Tchoupitoulas.

CLOUX DE BOSTON—2000 barils cloux assortis des manufactures de Boston, à vendre par
31 oct. JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

SUCRE NOUVEAU—7 boucauts en débarquement du steamer Pekin, à vendre par
31 oct. P. H. GALLWEY, 6 Conti.

CHARRRUES de Jacob nos. 1, 4 et 5, en magasin et à vendre par
31o ALLAIN & TREMOULET, 11 Conti

SUCRE CLARIFIE—50 tierçons nos. 1 et 2 en magasin et à vendre par
31o ALLAIN & TREMOULET, 11 Conti

BŒUF—50 barils reçus par le steamer Merrimack, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE,
31 oct 17, Magasins.

CAFE DE RIO—150 sacs, en magasin et à vendre par FORSYTH & LIMERICK,
31 oct 135, Magasins.

CIMENT—40 barils ciment de Newark, à vendre par FORSYTH & LIMERICK,
31 oct 135, Magasins.

SAINDOUX—200 barillets, à vendre par
S. B. MULLEN,
31 oct Enc. Commerce et Poydras.

PLATS-COTES—125 barriques plats-côtés, à vendre par S. B. MULLEN,
31 oct Enc. Commerce et Poydras.

POMMES DE TERRE ANGLAISES—200 boisseaux, à bord le navire Constantine, presque no. 17, seconde municipalité. S'adresser à bord, au capitaine ou à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

NOUVELLE DECOUVERTE EN MEDECINE—Célèbre sirop composé de Salsepareille et Pilules de Salsepareille.—Celui qui émet une nouvelle théorie ou qui fait une découverte importante dans la médecine, les arts, les sciences, doit s'attendre à rencontrer de l'opposition, et surtout si cette théorie ou ces découvertes exposent l'ignorance ou la duperie avec laquelle on trompe les ignorans et les crédules. En offrant au public cette nouvelle médecine et ces pilules j'en appelle à son jugement; non aux préjugés, mais au raisonnement naturel. Ma doctrine fait sortir la science de la médecine des ténèbres et l'expose au grand jour, et chacun pourra juger par lui-même de la vérité de ma théorie, et si les témoignages que je soumet sont suffisants, l'on devra y croire.

Que j'aie fait une découverte dans la médecine et physiologie la plus importante à la santé du genre humain que toutes celles qui ont été faites jusqu'à ce jour, ne peut être mis en doute par les plus sceptiques.

Je vais maintenant démontrer en quoi consiste ma théorie et ma découverte importante, et j'ose me flatter de pouvoir prouver clairement que cette nouvelle doctrine est vraie, que sa théorie est basé sur les principes physiologiques et en unisson parfait avec les lois de la nature. Avant d'entrer en matière, je désire donner des explications sur le mot sécrétion dont je me ferais souvent usage.

La sécrétion est cette partie de l'économie animale qui sépare les fluides du corp, par exemple la bile ou le fiel est un fluide et est une secrétion du foie.

La doctrine que je soutiens et que je peux prouver comme étant la seule vraie est ceci: Que toutes les maladies proviennent de la suppression, ou état imparfait de la secrétion des divers organes, par ex.: une personne qui se serait exposée au froid ou à tout autre vent qui lui serait arrêter la transpiration, ne souffrirait-elle pas des maux de tête et de membres et n'aurait-elle pas la fièvre? Si on parvient à rétablir la transpiration, cette personne malade ne sera-t-elle pas immédiatement soulagée? Tout le monde répondra oui. Prenons encore pour exemple un cas de choléra; ne trouvons nous pas un absence totale de bile dans tout ce que le malade rejette, et aussitôt que l'on peut forcer l'estomac ou le foie à rejeter de la bile, le malade n'est-il pas sauvé? Prenons encore un cas de fièvre jaune. Le vomissement noir n'est-il pas une sécrétion mélangée et à moins que l'on ne puisse arrêter ou changer la nature de cette sécrétion, le malade meurt dans quelques heures, mais si cette secrétion est changée à un état naturel, la guérison est certaine.

Que remarquons-nous dans l'angine? Ne se forme-t-il pas une membrane dans le gosier, produite par une secrétion qui n'est pas naturelle et qui menace d'enlever la vie à l'enfant à moins que l'on n'arrête cette secrétion et cette formation? Sans doute.

Prenons un cas de fièvre, qu'observe nous? la peau n'est-elle pas sèche et brûlante ainsi que le dedans de la main et la plante des pieds? Sans doute. La fièvre ne cause pas cet état, mais c'est la secrétion de la peau qui est arrêtée et qui produit la fièvre. Personne n'a jamais vu la peau brûlante lorsqu'elle est humide ou que la secrétion est parfaite. Dans les cas de fièvre nous trouvons la langue sèche et une grande soif, quelle en est la cause? Selon ma théorie, je dis que les petites glandes de la bouche et du gosier ne faisant point leurs sécrétions naturelles sont cause qui cause la sécheresse de la langue et la soif. Souvent la constipation accompagne la fièvre et les selles sont noires, vertes ou autre couleur; qu'est-ce que cela? n'est-il pas que les secrétions du foie ou des intestins sont en mauvais état? Mon sirop et mes pilules feront disparaître la chaleur de la peau en excitant les secrétions. Ils feront aussi disparaître la sécheresse de la bouche en ouvrant le passage des glandes ainsi que des autres organes. Nous croyons que les cas que nous avons mentionnés prouvent notre doctrine. Nous pourrions énumérer toutes les maladies du genre humain et elles prouveraient également la vérité de notre doctrine, mais nous croyons que cela n'est pas nécessaire.

Etant convaincu par expérience que toutes les maladies proviennent de la suppression ou de la dépravation des secrétions, il nous restait à trouver un remède capable d'agir sur tous les organes et leur rendre la vigueur et la santé.

Pendant que sa doctrine que je soutenait était en harmonie avec celle de la nature, j'étais persuadé que Dieu avait créé les remèdes nécessaires, mais j'ignorais qu'il m'eût choisi pour les découvrir et les faire connaître. Que j'aie réussi, il n'y a pas en doutez et le sirop et les pillules que j'offre au public, procèdent de grands mérites et ont les plus grands droits à la confiance, parce qu'elles sont basées sur de justes principes et une connaissance exacte de la cause des maladies.

Ces remèdes donnent de la régularité aux secrétions et ravivent le système entier.

Ils sont doux, mais très effectifs dans leurs opérations et peuvent être administrés dans toutes les circonstances et à tout âge. Si on les prend quand on est en bonne santé, nous la conservons, et si on les prend quand on est malade, ils nous guérissent. Voilà leurs qualités, leurs opérations et leurs actions.

Ces médecines sont manufacturées et vendues en gros ou en détail, au laboratoire chimique du Sud, à la Nouvelle-Orléans, et au No. 96 rue de la Douane.
30 oct—15 T. S. M. D.

☞Aux habitans de la Louisiane. Lisez cet avis sur l'autre côté du journal vous en trouverez un autre, et un autre et encore un autre sur le SIROP COMPOSE DE SALSEPAREILLE ET DES PILLULES.

AU public de la N.-Orleans et particulièrement aux malades—*La saison*—*Comment conserver sa santé*.—Tous les hommes, les femmes et les enfans devraient prendre médecine à cette époque de l'année et plus particulièrement maintenant, car probablement nous n'avons jamais eu autant de causes que nous avons eu à la maladie que nous en avons eu par les divers changements de l'atmosphère qui agissent si puissamment sur le sang donnent lieu à des maladies malignes et fatales. Le système bilieux se trouve atteint par ces changements atmosphériques, sans que l'on s'en doute, et si l'on n'a pas le soin de soigner aux premiers indices de la maladie elle peut devenir grave.

Le thermomètre a baissé ces jours derniers de 33 degrés en 24 heures et quelques jours après il est monté 34 degrés en 24 heures; et ensuite il est descendu de 81 à 50. Considérons seulement ces effets sur le système. Un jour la sueur ruisselle de tout le corps, le lendemain se sont tous fermés. La transpiration étant ainsi soudainement arrêtée, *dont produire un dérangement* dans l'estomac et les boyaux. Ainsi provient la dysenterie, les maux soudain de l'estomac. Des milliers de personnes se couchent en bonne santé et se lèvent avec des coliques terribles. L'on cherche le médecin, souvent il arrive, quel ne lui administre pas le remède nécessaire et que le malade meurt dans peu. Ces accidents peuvent toujours être évités.

En éloignant la cause de la maladie, quelques doses de sirop et de pillules suffisent pour rétablir la santé.

Comme tout ceci est certain et facile, et quiconque connaît un peu la médecine, sait que l'on obtiendra toujours ce résultat. Oh! si l'on employait la purgation dans toutes les maladies, nous n'aurions aucune mort soudaine à déplorer—de telles maladies commencent par la douleur; tous les douleurs sont causées par des humeurs étrang. res au corp. La purgation avec les pilules de salsepareille et le sirop on tout autre purgatif aussi innocent et effectif, chassera ces humeurs par l'estomac et les boyaux. C'est vrai ou vrai par des milliers de cas avancé, mais cette cure a été reconnue par des milliers dans les Etats Unis.

Le grand objet doit être d'avoir ces médecines par devers soi quand la maladie vous attaque, une dose au commencement en vaudra vingt prises lorsque la maladie a affaiblie le corp. Qu'il me soit donc permis de recommander aux individus qui tiennent à conserver leur santé d'avoir toujours une bouteille et une boîte de ces remèdes auprès d'eux. L'on ne peut pas mieux employer son argent—Une vie peut être sauvée ou une longue maladie prévenue

Le sirop composé de salsepareille concentré et les pillules ont guéri depuis leur introduction, plus de 300,000 personnes attaquées de consomption, influenza, rhumes, indigestions, dyspepsia, maux de tête, apoplexie, jaunisse, fièvre tremblante, bilieuse scarlatine, typhus, fièvre jaune et fièvres communes de toute sorte, l'asthme, goutte, rhumatisme, maladies de nerfs, maladie du foie, pleurésie, rupture, enflammation, mal d'yeux, épilepsie, pleurésie, hydrophisie, picotte, rumes, cholique, cholera morbus, vers, dysenterie, pierre, surdité, kings, evils, scrofula, érysipèles, enflures, ulcères, chancres, tremeurs, enflures de jambes et jambes, hémorroïdes, éruptions de la peau surtout les vertures, songes effrayans, maladies de femmes de toutes sortes.

AUX PLANTEURS.

L'on devrait toujours avoir ces remèdes dans les habitations, en cas de maladie. MM. Millaudon & Co. de la Nlle-Orléans, qui ont trois habitations, sont constamment pourvus de ces médecines. Le Genl. Hamilton, de la Caroline Sud, en a fait usage pendant cinq ans sur son habitation et plusieurs autres habitanes riches de la Louisiane, de l'Alabama, de la Géorgie, de la Caroline Sud, du Kentucky et des Antilles en font un usage constant.

A vendre au No. 96, rue de la Douane, et l'on ne peut en trouver de véritable ailleurs. 30 oct—15

MR. FREMAUX, libraire et Md de papier peint, rue de Chartre, No. 117, sous l'Hôtel d'Orléans à l'honneur de prévenir qu'il est de retour et qu'il importe de France une grande quantité de marchandises nouvelles qui complette son assortiment déjà très considérable de librairie française et de décoration pour appartement, qui lui permet de vendre en gros et en détail à des prix très modérés.

Papiers communs de deux à six escalins,
Do fins d'une piastre à deux,
Bordures pour ciels de lits et appartements,
Papiers unis do do
Sujets coloriés do
Vues coloriées et non coloriées pour cafés et salle à manger,
Papier à lettre, couleur et à dessin, de tout format
Encre de toutes couleurs en bocaux
Registre français,
Globes terrestres et celestes,
Etuis d'instruments de mathématiques,
Portefeuilles,
Articles de bureau en général.
Livres élémentaires pour école et collège
Dictionnaires de toutes les langues,
Manuel encyclopédique,
Mémoires et Romans,
Choix de rapports opinions et discours de la tribune nationale, 23 vol.
Monde Dramatique, 1re série 7 vol.
Magasin complet de pièces de théâtre, composé de 20,000 pièces détachées,
Classiques latins traduction en regard, édition Panckoucke. 178 vol.
Dictionnaire de la conversation et de la lecture, 52 volumes.
Histoire parlementaire de la révolution française; par Roux, 40 vol.
Histoire du bas empire, 21 vol. St. Martin,
do des Ducs de Bourgogne, par Baraut, 12 volumes,
do de Normands, 2 vol.
do de Paris, par Dulaure, 8 vol.
do de France, par Anquetil, 4 vol.
do des Anglo-Saxons, 1 vol.
Œuvres complettes de tous nos grand auteurs classiques, belle édition, de tous nos auteurs contemporains, édition illustrée et pe de édition.
Livres de cadeaux, éditions magnifiques.
do de prière,
Boites de jeux pour enfants, en cartonnage,
30 oct

AVOINE—200 sacs, à vendre par
S. B. MULLEN,
31 oct Enc. Commerce et Poydras.

MAIS—255 sacs mais, à vendre par
S. B. MULLEN,
31 oct Enc. Commerce et Poydras.

JAMBONS en barriques et lots à la convenance des acheteurs, à vendre par S. B. MULLEN,
31 oct Enc. Commerce et Poydras.

SEL—325 sacs sel fin, à vendre par
S. B. MULLEN,
31 oct Enc. Commerce et Poydras.

CLOUX ET PLOMB—2000 barillets cloux de Boston et Philadelphie; 70 sacs plomb à vendre par R. H. WHITE, 40, Poydras. 31 oct

THE—200 caisses the poudre à canon et 20 do Pouchong, à vendre par R. H. WHITE,
31 oct 40, rue Poydras.

TOILE, &c.—30 balles duck, 20 do tissus, 50 de toile à draps de 4/4 à vendre par
21 oct R. H. WHITE, 40, Poydras.

BLANC de Balaine—100 caisses à vendre par
31o ROBT. H. WHITE, 40, Poydras

SIROP DE LIMON—200 caisses, à vendre par
30o J. B. BAILEY, 14 Bienville.

POIVRE DE SUMATRA—En magasin, à vendre par 30o J. B. BAILEY, 14 Bienville

BEURRE DE GOSHEN—24 frequins, qualité supérieure, en débarquement du navire Yazoo, à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co
30 oct 40, rue Gravier.

SAINDOUX—13 barils, 21 demi do et 149 barillets à vendre par
GODFREY LAWRIE & SMALL,
30 oct 36, rue Gravier.

FARINE—250 barils, à vendre par
S. B. MULLEN,
41 oct Enc. Commerce et Poydras.

AVIS—On offre 850 du billet portant les Nos. 25, 45, 50, Madame la loterie de Caldwell, Oakey & Pritchard.

[illegible] été vendu il y a 4 jours au bureau de Paul Pry. Une personne qui a rêvé trois nuits consécutives que ce billet gagnait le gros lots, en offre 850. S'adresser au Bureau de Loterie de Paul Pry, à l'Arcade Caldwell. 30 oct

ON DEMANDE—Une bonne cuisinière, pouvant donner de bonnes recommandations. S'adresser au No. 14 rue du Camp. 30 oct.

ON DEMANDE—Un jeune garçon pour s'employer dans un magasin et faire les commissions. S'adresser au No. 24, rue de Chartres.
30 oct D. FELT & Co.

LA société qui existait en cette ville sous la raison de Feytel & Muchez est dissoute à partir du 29 courant. Les personnes qui doivent à la dite société sont priées de régler leur compte à Mr. N. A. Barberot qui est chargé de la liquidation. 30 oct—3

$15 DE RECOMPENSE seront données à quiconque logera à la geôle la négresse FELIX, qui s'est enfuie de la maison no. 3, rue de la Victoire, vendredi, 25 du courant; sa taille est d'environ 5 pieds 2 pouces; elle est mince et manque de dents devant, elle parle l'anglais et le français et est âgée de 23 ans. 30o—2

UNE maison à étage, rue Moreau entre les rues du Port et St. Ferdinand.

Plusieurs maisons, rue Grande Hommes encoignure d'Enghien.

Aussi plusieurs maisons rue Claiborge entre les rues Ste. Anne et Dumaine, à louer. S'adresser à
30 oct CORDEVIOLLE & LACROIX.

MR. FREMAUX, rue de Chartres, No. 147, sous l'Hôtel d'Orléans, a l'honneur de prévenir qu'il est de retour et qu'il importe de France un bel assortiment de papiers peints dans tous les prix:
Papiers communs de 2 à 6 escalins;
Do fin de 1 à 2 piastres;
Bordures pour ciel de lit;
Papiers unis de toutes couleurs,
Beau sujets coloriés et non coloriés pour salle à manger et caffés;
Devant de cheminées;
Papier à cintre pour ciel de lit. 30 oct

NORMAN, STEEL & CO.—Libraires et papetiers, 14 rue du Camp, tiennent un bel assortiment de papier de toute espèce, réglé, à écolier, à lettre, grand tellière, à enveloppe, doré sur tranches, pour billets. Livres, avec toute espèces de reliure, pour bureaux; encriers ordinaires, en bronze, porcelaine, &c; plumes, pains à cacheter, ardoises, portefeuilles, cartes de visite.
Livres d'écoles, albums, &c. &c. 30 oct.

MARCHANDISES DU PAYS—Les soussignés ont en magasin et offrent en vente: 100 balles toile à draps écrue de 7/8 et 5/4; 45 caisses do blanchie, 7/8, 4/4 et 5/4; 50 caisses et 25 balles kerseys, 50 balles jeans pour nègres; 25 balles coton osnaburg; 50 caisses bottes et brodequins assortis; 10 caisses imprimées; 5 balles toile d'emballage des Indes de 46 pouces de largeur, à vendre par
GODFREY LAWRIE & SMALL
20 oct 36, rue Gravier.

UN assortiment complet de draps et nouveautés de tous genre, reçu par le navire Rubicon et à vendre par
30 oct CORDEVIOLLE & LACROIX,

A VENDRE pour cause de départ.—Une sucrerie et les esclaves y employés et les matériaux marchandises qui en dépendent. S'adresser au No 114 Vieille Levée, entre les deux marchés à
26 oct—8 ANT. ARRIAS.

30 57 31 47 56 5 46 69 15 48 19 66 59
Numéros sortis du tirage de la loterie de la Louisiane, Classe 48.

☞GROS LOT $6,000. ☜
BILLETS SEULEMENT $3.

LOTERIE DE LA LOUISIANE,
Autorisée par la Législature, Chapitre LXIII, passé le 31 mars 1838.
CLASSE, 49.

Devant être tirée à la Rotonde St. Charles, Jeudi 31 octobre 1839, à 5 1/2 heures du soir.
D. S. GREGORY & Co., successeurs de YATES & McINTYRE, Directeurs.
75 numéros.—Ballotés 12 sortant.

PROGRAMME.

1 Lot de	$5,000		$5,000
1 "	5,000		5,000
1 "	5,000		5,000

27811 Lots, montant à $145,931

Billets seulement $3—Demi $1 50 Quart 75 cent.

Paquet de 25 billets entier pour $14, pour 25 demi billets $22, pour 25 quart de billet $11.

S'adresser au bureau des directeurs.
D. S. GREGORY & Co,
35, rue du Canal, une porte après l'encoignure de la rue du Camp. 30oct

Tirage Officiel de la Loterie de la Louisiane.

GROS LOT $40,000.
$0,000 10,000
$5,000—50 de $1,000.
Billets $10 seulement.

LOTERIE DE LA LOUISIANE.
Classe X pour 1839.

Devant être déterminé par le tirage de la loterie de Town Hall, classe no. 2 pour 1839, tirée à Baltimore le mercredi 23 octobre 1839.

La vente des billets jusqu'à vendredi après midi 30 octobre. Le résultat du tirage reçu le vendredi 1er novembre 1839.

D. S. GREGORY & Co, Directeurs.
78 Numéros ballotés - 13 sortant.

PROGRAMME.

1 Lot de	$40,000		$40,000
1 "	10,000		10,000
1 "	10,000		10,000
1 "	5,000		5,000
1 "	3,000		3,000
1 "	1,973		1,973
50 "	1,000		50,000
130 "	30		3,900
4,680 "	20		93,600
27,040 "	10		270,400

32,396 montant à $571,373

PRIX DES BILLETS.

Billets $10, demi do $5, quarts do $2 50

Pour paquets ou simples billets s'adresser aux directeurs D. S. GREGORY & Co,
30 oct 35, rue Canal, N. Orléans.

FARINE—148 barils en débarquement et à vendre par GODFREY LAWRIE & SMALL
30 oct 36, rue Gravier.

MAIS—168 sacs à vendre par
GODFREY LAWRIE & SMALL,
30 oct 36, rue Gravier.

WHISKEY—150 barils à vendre par
JUSTUS VAIRIN & Co
30 oct 26, rue Poydras.

PORC—200 barils porc mess, 150 M. O. mess mou, P. O. et autres qualités, à vendre par
30 o JUSTUS VAIRIN & Co 26, Poydras.

FOIN—100 balles foin de l'Est, à bord du navire Lagrange, à vendre par
30 oct S & J. P. WHITNEY, 73, Camp

SAINDOUX—800 barillets saindoux en feuilles, à vendre par G. DORSEY,
30 oct 44, Nlle Levée.

WHISKEY—150 barils whiskey rectifié, en magasin et à vendre par
30 oct G. DORSEY, 44, N. Levée

200 BOUCAUTS de sucre, nouvelle récolte, à vendre par
R. BRUGIER.

SEL—3000 sacs, fin et gros, de Liverpool, en lots convenables aux acheteurs ALEX. PARK,
30 oct 85, Commune

FROMAGE—32 boites en débarquement du navire Yazoo, à vendre par
30 oct N. D. CHAMBERLIN & Co. 40, Gravier

BŒUF—475 barils prime bœuf en débarquement et à vendre par
29 oct R. GRONING & Co.

BEURRE—100 frequins beurre Goshen et de l'Ouest, en magasin et à vendre par
30 oct G. DORSEY, 44, N. Levée.

CIDRE CHAMPAGNE—100 caisses en magasin et à vendre par G. DORSEY,
30 oct 44, N. Levee

SAVON—300 caisses marques de Colgate, Brown et de Bendel, à vendre par
N. D. CHAMBERLIN & Co,
30 oct 40, rue Gravier.

KERSEYS—20 balles, en débarquement du navire Saxon, à vendre par
30 oct DAVIS & HOBART, 18, Douane

HUILE—1500 gallons huile de baleine rafinée, à vendre par DAVIS & HOBART,
30 oct 18, Douane

CHALOUPE—Une belle Chaloupe de navire, à vendre à bon marché par
30 oct DAVIS & HOBART, 18, Douane.

MADERE—8 demi pipes vieux Madère, à vendre par DAVIS & HOBART,
30 oct 18, Douane.

AMIDON—75 caisses amidon d'Allemagne, à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co,
30 oct 18, Douane.

HUILE—3000 gallons huile d'automne, en barils et en barriques, à vendre par
30o J. B. BAILEY, 14 Bienville.

POISSON—95 barils Manhaden, pour plantations à vendre par
30o J. B. BAILEY, 14, rue Bienville

THE—Poudre à canon, imperial, hyson et pecco, en gros et petits paquets, à vendre par
30o J. B. BAILEY, 14 Bienville

CORDAGE 200 rouleaux cordage Manille, 2o do grelin.
30o J. B. BAILEY, 14 Bienville.

CIDRE DE CHAMPAGNE—200 paniers qualité supérieure, à vendre par
30o J. B. BAILEY, 14 Bienville.

BARILS A MELASSE—1000 barils en bon ordre, à vendre par
30o S & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

CIMENT ROMAIN—Ciment hydraulique et chaux préparée, à vendre par
30o J. B. BAILEY, 14 Bienville.

SEL DES ILES TURQUES—5000 boisseaux, en débarquement du navire York, à vendre par
29 oct S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp

SEL DE LIVERPOOL—3000 sacs en débarquement du navire Bombay, à vendre par
29 oct S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

CHARBON - 600 barils charbon de Canel, en débarquement du navire Bombay, à vendre par
29 oct S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp

NOIR A SOULIER—Un assortiment de noir à soulier en pâte, en magasin et à vendre par
29 oct FROST & Co, 8, Douane.

TOILE DE DUNDEE—500 pièces grosse toile de Dundee, à vendre par
29 oct ANDREWS & BROTS., 50, Camp

LARD—150 barriques plats-côtes et épaules, en magasin et à vendre par
29 oct S. B. MULLEN, 17, Poydras

FARINE—1500 barils à vendre par
30 oct G. DORSEY, 44, Nlle-Levée

TRAITES sur la Havane à vue, à vendre par
30 oct R. GRONING & Co.

PORC mess, prime et pour plantation à vendre par
29 oct. S. B. MULLEN, 17 Poydras.

SAINDOUX—300 barillets en magasin et à vendre par S. B. MULLEN, 17 Poydras 29 oct

SAVON—800 boîtes, à vendre par
29 oct ED. SPRAGUE, 22, Douane.

PAPIER à enveloppe—1200 ranes, à vendre par
29 oct EDW. SPRAGUE, 22, Douane.

TRAITES sur France, à vendre par
29 oct KOHN, DARON & Co.

JAMBONS enveloppés pour familles, à vendre par
29 oct S. B. MULLEN, 17, Poydras.

DEMI BAS de laine—300 douzaines à vendre par
29 oct FROST & Co, 8, Douane.

FARINE—2000 barils à vendre par
29 oct G. DORSEY, 44, Nouvelle-Levée.

WHISKEY—60 barils en magasin et à vendre par G. DORSEY, 44, Nlle-Levée. 28 oct

PORC CLAIR à vendre par
28 oct MAHARD & SIGERSON, 38, N-Levée

BARILS A MELASSE—1100 barils à mélasse à vendre par R. H. WHITE, 40 Poydras. 28 oct

SUIF—15 barils à vendre par
28 oct. ABRAHAM TRIER, 34 Gravier.

OIGNONS—50 barils et 30 sacs à vendre par
28 oct. ABRAHAM TRIER, 34 Gravier.

AVOINE—1000 boisseaux à vendre par
28 oct. ABRAHAM TRIER, 34 Gravier.

CAFE DE RIO—500 sacs en bon ordre et à vendre par GEO. BEDFORD, 13 Bienville. 28 oct.

CAZADORES DE ORLEANS.—Atencion!—La compañia se reunirá el Viernes primero de Noviembre proximo en el lugar acostumbrado, à las doz y media en punto de la tarde, con armamento completo, casaca de paño y pantalon blanco, con el objeto de tributar el homenage debido à la memoria de los honores funebres à nuestros compañeros de armas difuntos, que alli reposan en paz: este acto militar y piadoso reclama por si mismo, la mas completa asistencia de puntualidad, tanto por el recuerdo que debe a los que vivieron con nosotros y participaron de nuestra amistad cuando por ser el dia destinado a la conmemoracion de los finados y en que el militar mas que los otros debe ecsaltar sus promesas patrioticas y dejar un ejemplo a su vez hasta su tumba. De orden del capitan.

Nueva Orleans a 27 Octubre de 1839.
29o Fco. GARCIA, sargto. primero.

COMPAÑIA DE CAZADORES DE ORLEANS.
COMISION DE PANTEON.

El primero de noviembre se a celebrarse el cuarto aniversario funeral que la compañia de Cazadores de Orleans presenta a la piedad ante el Panteon, que consagró a las cenizas de sus miembros finados, sobre el cementerio catolico No. 2, en 1836, y cuatro veces ha procurado asociar a este acto funebre la espansion de los huérfanos a cargo de la *Asociacion Catolica* que los afanes de sus directores y la commiseracion publica consiguan la pasion aplicacion a lo mas esencial, a la mas pura de las virtudes, la caridad. Dia de triste recuerdo! Dia de lugubre meditacion! Dia que reclama nuestros sufragios en favor de los muertos! Este dia reclama tambien nuestra cooperacion a la ecsistencia de una tierna generacion, a su educacion moral, y al progreso cuál y glorioso de los vivos, y este contraste admirable se cumple por todo un pueblo sobre un campo misterioso en que se encuentran en silencio lo pasado, lo presente y el por venir, la nada y el movimiento, la infancia y la muerte, la inocencia y la espiacion. Cuantos pensamientos dignos del hombre racional consagrados este dia dedicado a la conmemoracion de los difuntos! Cuan eminentes para el Cristiano! Cuan análogos al pio caracter de este pueblo filantrópico! Las preces y la beneficencia templaran el triunfo acerbo de la muerte; la vida actual triunfará del fanatismo y de la ignorancia, y esta compañia originaria de las tierras iberas, y armada en defensa de su nueva patria, los Estados Unidos, depone hoy su fuerza guerrera, y desde el sepulcro eleva su oracion, por los que no ecsisten, al ser supremo y pide socorro al hombre por los que empiezan a ecsistir; el Panteon dispuesto convenientemente, tendrá en su torno mesas en que los huérfanos recibiran la ofrenda de la generosidad publica. F. ROMERO.
28 oct Presidente de la comision de Panteon

COMPAGNIE DES CAZADORES D'ORLEANS.
Comité du Panthéon.

Le premier de Novembre prochain aura lieu la célébration du 4me anniversaire funèbre que la Compagnie des Cazadores offre à la piété devant le tombeau qu'elle a consacré en 1836, aux cendres de ses membres décédés, dans le cimetière catholique No. 2, pour la quatrième fois aussi les orphelins de l'Association Catholique assisteront à cette cérémonie pieuse dignes objets de la commisération publique et de la plus pure des vertus, la charité. Jour de tristes souvenirs! jour de lugubres méditations! jour qui commande en même temps nos hommages pour les morts et nos bienfaits pour une jeune génération; pour le soutien de sa vie, le progrès utile et glorieux de son éducation morale, et contraste admirable! tout un peuple y concourt, dans un champ mystérieux où se rencontrent souvent silencieusement le passé, le présent et l'avenir, le néant et le mouvement, l'enfance et la mort, l'innocence et l'expiation..... Combien de pensées dignes de l'homme éclairé fait naître ce jour consacré à la commémoration des morts! que ces pensées sont salutaires pour le chrétien; qu'elles s'harmonient bien avec le caractère de ce peuple philantropique! Les prières et la bienfaisance émousent le triomphe amer de la mort; la vie actuelle triomphe du fanatisme et de l'ignorance, et cette compagnie originaire des contrées Ibériennes, et armée pour la défense de sa nouvelle patrie, les Etats-Unis, dépose aujourd'hui la force guerrière, et du tombeau élevé, pour ceux qui n'existent plus, sa prière à l'être suprême, et demande à l'homme des secours pour ceux qui commencent l'existence: autour du Panthéon seront disposées des tables où la générosité publique pourra déposer les offrandes destinées aux orphelins.
28 oct J. ROMERO, Président du Panthéon

AVIS—La société existante entre Messieurs Barnett Jr. et P. Lagay, étant expirée le 25 du courant, se trouve dissoute de commun accord.

P. Lagay, reste seul chargé de la liquidation.
M. BARNETT, Jr.
29 oct—3t (10) P. LAGAY.

LE propriétaire du dray No. 1545 est prié de rapporter son reçu pour 10 caisses de marchandises, marquées S. P. Carpentier, enlevées du navire Timoléon, faute quoi il sera poursuivi conformément à la loi. GEO. GREEN & BRO. 26 Camp. 29 oct.

$25 DE RECOMPENSE.

Pour l'arrestation et mise en prison des esclaves suivans, appartenant au soussigné, les quels ont disparu de l'habitation de Mr. D. La Croix, dans la nuit du 4 au 5 courant. LOUIS, mulâtre, âgé de 40 ans, taille 5 pieds 9 pouces, mine douce, marchant vouté et les pieds en dehors. BETSY, négresse âgée de 36 ans, et femme de Louis, elle est bien de figure, a le nez pointu et le regard méchant, ils ont emmené avec eux leurs trois petites filles, Nisiet âgée de 5 ans, Virginie âgée de 3 ans, et la dernière a un mois et demi.

Louis a été vue plusieurs fois dans les rues. Ces esclaves sont Américains, parlent mal le français, et se tiennent en ville et dans les faubourgs.
26 oct—6 Z. CAVELIER

A LOUER—Le premier étage de la maison No. 24, rue de Chartres, étant une grande chambre de 6 pieds de long sur 22 de large et ayant trois fenêtres sur le devant et sur le derrière. La possession en sera donnée immédiatement. S'adresser sur les lieux.
28 oct—3 DAVID FELT & Co.

ACADEMIE DE DANSE, rue ————. M. DEVOTI a l'honneur de prévenir ses élèves ainsi que les dames et messieurs de la Nouvelle-Orléans, qu'il ouvrira son cours le 10 novembre prochain. Il enseignera la danse moderne, toute espèce de pas, de nouvelles figures de contredanse et valse.

Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance dans cette branche d'éducation sont sûres d'obtenir des succès, fussent-elles douées des moindres dispositions.

CONDITIONS.

Chaque mois payable d'avance.

Deux leçons par semaine auront lieu dans l'académie à 6 heures du soir.

Le temps de ces deux leçons sera égal à celui de trois.

Prix par mois,	$8
Idem dans les institutions, 2 leçons par semaine,	8
Leçons particulières, lorsqu'il y aura d'autres personnes réunies, 12 cachets par mois pour chacune,	10
Leçons pour deux personnes, 12 cachets idem,	16
Leçons individuelles, idem	18

Il sera fait une réduction pour les pères et mères qui auront plusieurs enfans. Les personnes inconnues sont priées de produire de bonnes renseignements à leur admission. 25o

BITUME VEGETO-MINERAL PARISIEN.

M. MILLIET vient de fonder, dans cette ville, une société pour l'exploitation du Bitume Végéto-Minéral Parisien.

En général, il ne suffit pas, en matière d'industrie, de surprendre la confiance par de pompeux projets, le public doit, autant que possible, juger par comparaison. Mr. Milliet a envoyé ici des ouvriers désireux de novembre dernier, et les travaux qu'ils ont pratiqués jusqu'à ce jour sont de nature à faire apprécier le mérite de ses produits.

Il a l'honneur d'offrir ses services à MM. les propriétaires de la ville et des environs.

Le bureau d'administration est situé rue Bourbon, No. 366, entre les rues Hôpital et Quartier.
26 oct—5

A LOUER—Ce joli magasin presque neuf et nouvellement réparé, situé dans la rue Royale, joignant celui de M. Benjamin Lacoste, entre les rues Conti et St-Louis. La possession en sera donnée immédiatement.

AUSSI—Une grande écurie et une remise, en bon ordre, la porte se trouve sur la rue Conti, derrière la Banque de l'Etat de la Louisiane. S'adresser au bureau de l'Abeille. 15 oct

A LOUER—Deux maisons en granit belles et spacieuses, sises à l'encoignure des rues Bourgogne et Quartier. S'adresser à Mr. Pierre Soulé, rue St-Louis. 14 oct

NOUS avons reçu par les derniers arrivages de la France, d'Angleterre et d'Allemagne un grand assortiment de marchandises sèches, en part propres aux marchés mexicains.

Moleskins anglais, satin tops (beaverteens), soieries; imperials; velours; velveteens; bas et gants en coton, laine et soie; flanelles anglaises, blanche, rouge et jaune; flanelles à demi-soie, à demi-laine; mérinos anglais et français, couleurs assorties; mouchoirs en coton, fil et soie; calmuck anglais; damask anglais; drap pour nègres; casimirs: (doeskins) anglais pour pantalons; couvertures anglaises; beaver costings; drap grand de largeur ang; châles en coton et laine, &c.
29o J. F. VLES & co, 44 rue de Chartres.

ARRIVANT du Havre, par le navire Indiana 12 douzain. fromages d'Hollande [têtes de maures.]
20 meules de gruyère.
50 fromages pâte grasse, d'Hollande, à vendre par GUERIN & POUVERIN,
29 oct—5 enc. Royale et Dumaine.

EN débarquement de la goëlette Water Witch de la Havane:
4 barriques amidon manioc,
25 caisses confitures assorties,
6 barils gouyave, en boîtes, à vendre par
GUERIN & POUVERIN,
29o—5 encoignure Royale et Dumaine

CLOUX, &c—500 barillets cloux assortis, en débarquement de la barque Salomon Saltus, et 450 boîtes savon no. 1, à vendre par
29 oct R. H. WHITE, 40, Poydras

TOILE, Corde et ficelle d'emballage. 900 pièces grosse toile du Kentucky de 44 pouces de largeur, 1200 rouleaux corde du Kentucky et 30 balles ficelle en magasin et à vendre par
LAYET ET AMELUNG,
28 oct 17, rue du Commerce.

HUILE—30 barriques huile mixte blanche, 20 barils huile de baleine rafinée et 4 barriques huile de spermaceti, à vendre par
ISAAC BRIDGE & Co,
28 oct 131 rue des Magasins.

JAMBONS et plats-côtes—40 boucauds jambons enveloppés et 50 boucauds plats-côtés, première qualité, à vendre par
LAYET & AMELUNG,
28 oct 17, rue du Commerce.

PORC—500 barils mess, 900 do prime, 350 do morceaux de croupe et bajoues, à vendre par
LAYET & AMELUNG,
18 oct 17, rue du Commerce.

FARINE DE MAIS—125 barils, à vendre par
HADDEN & HALL,
30 oct 33, Nlle. Levée.

JAMBONS enveloppés—25 barils et 10 boucauds à vendre par HADDEN & HALL,
29 oct 33, Nlle. Levée.

WHISKEY—50 barils whiskey rectifié, à vendre par HADDEN & HALL,
29 oct 33, Nlle. Levée.

EAU DE VIE—Quelques barils vieille eau de pêche, à vendre par HADDEN & HALL,
29 oct 33, Nlle. Levée.

FARINE—800 barils farine en bon ordre à vendre par HADDEN & HALL,
28 oct 33, Nlle. Levée

SAINDOUX—50 barillets en magasin et à vendre par HADDEN & HALL,
29 oct 33, Nlle. Levée.

PORC PRIME—100 barils à l'inspection et à vendre par HADDEN & HALL,
29 oct 33, Nlle. Levée.

PORC MESS—900 barils porc mess, à vendre par
HADDEN & HALL,
29 oct 33, Nlle Levée.

BRODEQUINS pour enfans—20 caisses en magasin et à vendre par
29 oct FROST & Co, 8, Douane.

CHANGE sur FRANCE et sur l'Angleterre, à vendre par A. St. GEORGES,
29 oct 78, rue St. Louis.

TRAITES sur Philadelphie et New York, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 50 Camp

SACS en pitre—20,000 sacs de différente grandeur à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
28 oct 131, Magasins.

FARINE—500 barils farine superfine, à vendre par MAHARD & SIGERSON,
28 oct 38, Nouvelle-Levée.

[illegible] pour vendredi 1er Novembre à 10 heures.

POUR GALVESTON—Le superbe, solide et rapide, [illegible] COLUMBIA, capitaine Henry Windle, du port de 425 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, partira positivement pour le port ci-dessus.

Le Columbia a une boutique pleine et n'est pas surpassé par aucun des bateaux des Etats-Unis.

Un bateau à vapeur sera toujours prêt à transporter à l'embouchure les passagers et le fret du Columbia.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens s'adresser à bord ou à
SMITH & VOORHEES, 35 Camp.

N. B.—Le Columbia partira de la Nouvelle-Orléans le 1er et 15 et de Galveston le 8 et 22 de chaque mois, positivement le jour et l'heure ci-dessus. 31o

POUR LOUISVILLE ET Cincinnati—Le superbe steamer WILLIAM PARIS, capt. Morrison, partira samedi 2 novembre, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, vis à vis la rue Bienville ou à P. SHANNON & BROTHERS, 57 Magasins.

Le Wm. Paris ne tire que 30 pouces d'eau et paiera tous les frais des marchandises embarquées à son bord. 31 oct

POUR MEMPHIS, Randolph, Princeton, Vicksburg, Grand Gulf, Natchez et les ports intermédiaires—Le steamer WASHINGTON, capitaine P. Hard, partira Vendredi 1er Novembre. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue Conti, ou à W. S. BROWN,
30 oct 26, rue Gravier.

POUR LOUISVILLE et les ports intermédiaires—Le rapide steamer LEXINGTON partira pour ce port Jeudi, 31 octobre à midi précis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
30 oct JOSEPH LANDIS & Co

POUR VICKSBURG, Rodney, Grand Gulf, Natchez et les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur AUGUSTA, capitaine Gates, partira pour les ports ci-dessus jeudi, le 31 courant, à 4 heures p. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
30 oct SMITH & VOORHEES, 35, Camp

POUR ST. LOUIS, ALTON & QUINCY—Le bateau à vapeur BELLE OF MISSOURI, capitaine Finck, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira jeudi le 31 courant, à 4 heures. Ce bateau tire peu d'eau et conséquemment ne pourra être arrêté sur son voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord sur la rue Poydras ou à
30o KIDDER & HEAD, 99, rue du Camp.

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Bateau pour passagers—Le bateau à vapeur METEOR, capitaine Launica, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira samedi le 2 novembre, à 10 heures du matin. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue Poydras ou à
GODFREY LAWRIE & SMALL,

Le Meteor prendra du fret pour la rivière Blanche, Helena, Memphis, Randolph et Mills' Point, &c.
22 oct

POUR LA MOBILE ET PENSACOLA—La goëlette fine voilière PE GUET, capt. Mason, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune, 31 oct

POUR BOSTON—Le navire EAGLE, capitaine Adams, peut prendre 150 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, auprès du rail-road ou à
31 oct GEO. GREEN & Co. 26, Camp.

POUR NEW YORK—Le paquebot YAZOO, capitaine Trask, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, en face le marché aux légumes, ou à
31 oct SMITH & VOORHEES, 35, Camp

POUR LE HAVRE—Le beau navire OSCEOLA, capt. Childs, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord ou à
31 oct J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR LE HAVRE—Le paquebot fin voilier MANCHESTER, capitaine Hewit, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le complément de son fret et pour passage s'adresser à
31 BLANCHARD EIMER & co 26 Bienville

POUR LA MOBILE—La goel. MOUNT MORIAH, capitaine Rogers, partira le 30 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à
S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp
29 oct

POUR LA MOBILE—La goel. SWAN capitaine Trainer, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
26 oct J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune

POUR CHARLESTON—La goelette ELISABETH, capitaine Baie, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
29 oct 65, Commune.

POUR NEW-YORK—Le 5 novembre Le navire paquebot FRANCIS DePAU, capitaine C. Forbes, partira du susdit port. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à STETSON & AVERY, 8, Gravier 21 oct

POUR LIVERPOOL—Le nav. CONSTANTIN, capitaine Winsor, partira sous peu. Pour fret de 300 balles ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
21 oct 73, Camp

A FRETER POUR MARSEILLE—Le brick fin voilier EVERETT, cap. Fiske, du port de 250 tonneaux, est prêt à recevoir sa cargaison. S'adresser à J. B. JUETTE,
29 oct 13, rue Toulouse.

POUR MATANZAS.—La goëlette VINCENTA, capt. Antonio Ros, étant prête à recevoir sa cargaison et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
26 oct J. ROBERT & Co, 47, Bienville.

POUR LA HAVANE—Le brick espagnol EMILIO, capt. Suau, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira mercredi le 30 courant. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
29 oct CUCULLU LAPEYRE & Co.

POUR BALTIMORE—La barque IRAD JERRY, capt. Stevens, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
GEORGE BEDFORD, 22 Bienville

POUR BOSTON—Premier navire—Le navire paquebot CHARLESTON, capitaine D. Eldridge, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, en face la rue St. Joseph ou à JOHN A. MERRITT,
26 oct 53 Camp.

POUR LA HAVANE—La goëlette fine voilière SEMINOLE, capitaine Johnson, partira Mercredi prochain. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à
26 oct R. GRONING & Co.

POUR LA MOBILE—La goelette HORNET, capt Johnson, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à
25o J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR PENSACOLE — La goelette MARY ELLEN, capt. Jarvis, ayant la partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE,
25 oct 65, rue de la Commune.

POUR LA MOBILE — La goelette SELECT, capt. Williams, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE,
65, rue de la Commune.

POUR BOSTON—Le brick de premier classe GRAND TURK, capt. Vernon, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
25o KIDDER & HEAD, 99 Camp.

POUR BOSTON—Le brick BOY, capitaine Williams, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour le fret de 300 balles de coton et 50 tonneaux fret lourd, s'adresser à bord, ou à
25 oct J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR LIVERPOOL — Le navire NONANTUM, capitaine Hambone, ayant sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à
21 oct J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune

POUR VERA CRUZ (*Premier Navire*) — La mistico espagnol CEFIRO, capt. Rose, ayant la majeure partie de son chargement engagé partira immédiatement pour le port ci-dessus, pour la balance du fret ou passage s'adresser à M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co.
21 oct rue Toulouse No. 27.

POUR LA VERA CRUZ—La goelette A. L. CALEDONIA, capt. Potter, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Jefferson ou à
HUGO C. GILDEMEESTER,
21 oct. 45 Bienville.

POUR CHARLESTON, S. C.—Le brick CATHERINE, capitaine Rose, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
23o J W ZACHARIE & co., 88 Douane

POUR KINGSTON, Jamaïque.—Le brick GANNICLEFT, doublé et chevillé en cuivre, partira cette semaine pour le port ci-dessus. Ce navire a deux chambres séparées et peut prendre 30 passagers. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capit. à bord ou à M. P. Levy, Nlle. Levée ou à
23o R. GRONING & co.

POUR BOSTON—Le beau navire EAGLE, capitaine Adams, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à bord, près du rail-road ou à GEO. GREEN & BRO. 26, Camp 18 oct

POUR BOSTON—Le brick GALEN, capt. Churchill, sera prêt à recevoir du fret le 21 courant et partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à E. A. BRIDGE,
19 oct 60, Gravier.

POUR PHILADELPHIE—La barque HERCULES, capitaine James Marks, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens s'adresser au capitaine à bord, deux rangs au-dessus du Marché aux Légumes, ou à N. F. COMLY & Co,
14 oct 97, rue du Camp.

PORC—800 barils mess, prime, M. O. à vendre par MAHARD & SIGERSON,
28 oct 38, Nlle-Levée

SAINDOUX—800 barillets en magasin et à vendre par G. DORSEY,
28 oct 44, Nouvelle-Levée.

R17.—30 tierçons reçus et à vendre par
LAYET & AMELUNG,
28 oct 17, rue du Commerce.

SAINDOUX—200 barillets, à vendre par
LAYET & AMELUNG,
28 oct 17, rue du Commerce.

BŒUF prime—200 barils, à vendre par
LAYET & AMELUNG,
28 oct 17, rue du Commerce.

BEURRE—Quelques barillets, à vendre par
LAYET & AMELUNG,
28 oct 18, rue du Commerce.

HARDES POUR NEGRES—60 balles hardes de différentes étoffes à vendre par
28 oct. ISAAC BRIDGE & Co, 131 Magasins

BRODEQUINS POUR NEGRES 4c —300 caisses brodequins de toute grandeur à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 34 Magasins. 28 oct

MOUCHOIRS imitation madras, à vendre par
HAGEDORN & CRAMER,
26 oct 50, rue Bienville

TOILE à draps de Russie, à vendre par
HAGEDORN & CRAMER,
26 oct 50, rue Bienville.

GANTS de laine et de coton, à vendre par
HAGEDORN & CRAMER,
26 oct 50, rue Bienville.

BRODEQUINS—30 caisses en magasin et à vendre par FROST & Co,
26 oct 8, rue de la Douane,

TABAC DE VIRGINIE—10 balles à vendre par P. SHANNON & BRO. 24o

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. J. DOMINGON.

AUJOURD'HUI jeudi, 31 octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue Toulouse no. 42.

Une facture de linge fait, consistant en pantalons, gilets, habits, etc.

AUSSI—600 gilets de dessous très frais, venant d'être reçus de Paris.

DE PLUS—Un assortiment de beaux tableaux.
Conditions à la vente. 31 oct

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

Vente sans réserve pour clore une consignation.

JEUDI, 31 du courant, il sera vendu, à 10 heures précises du matin, à leur magasin d'encan, rue Toulouse, No. 50.

Une facture de cotonnade de 1ère. qualité et des cinq choses, de 3-4 à 5-4 de la manufacture bien connue de Alexander Knox jr.
Conditions, à la vente.

AUSSI:

Une facture de Kersey de qualité supérieure, un bel assortiment de chaussures françaises, consistant en bottes, souliers, escarpins vernis, souliers en satin et autres, &c.—Tiges de bottes, &c. 31 oct—1

PAR J. A. BEARD.

IL sera vendu jeudi, le 31 courant, à 10 heures du matin, au coin de la rue Notre Dame et la Nlle. Levée:

Une quantité de meubles et le contenu du magasin de drogues Thompsonien. 31 oct

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu vendredi, 1er de novembre, à 4 heures de l'après midi, sur la Levée, près du chemin à coulisses, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra:

La coque de la goëlette "Colonel de Russy," capitaine Rodgers, telle qu'elle est maintenant coulée à la Passe à la Loutre,

La cargaison consistant en 319 caisses de sucre, 40 sacs de café, 95 milliers oranges.

Aussi—Les agrès, voiles, poulies, chaloupes, &c. sauvés du naufrage de ladite goëlette. 31o

PAR FERNANDEZ & WHITING.

VENDREDI le 1er novembre, il sera vendu au no. 104, rue Chartres, à 10 heures du matin, venant de débarquer.

40 caisses bottes à l'épreuve de l'eau
16 do brodequins de Russett,
16 balles kerseys.

Aussi—Une quantité de toile à draps de 4-4 et 3-4 et une variété de marchandises sèches. 31o

VENTE DE SOULIERS
PAR H. J. DOMINGON.

VENDREDI prochain, 1er Novembre, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, environ *Deux cents caisses* contenant un superbe choix de Souliers pour femmes, hommes, brodequins et, chaussures d'enfants venant d'arriver. 31o

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu samedi, 2 novembre, à la Bourse St. Louis, à midi:

L'esclave ISHAM, nègre âgé de 25 ans, bon cuisinier, bon travailleur et domestique de maison, pleinement garanti.

Conditions, comptant.—Les actes de vente par-devant Wm. Y. Lewis, Esq., not. pub. aux frais des acquéreurs. 31 oct

Succession de Dame V. Courcelle Ve ve Honoré Lavigne

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu le Mardi 3 décembre prochain, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves de cette ville et Paroisse, en date du 11 juillet dernier [1839], les propriétés ci-après décrites dépendant de la succession de Dame Victoire Courcelle, décédée Ve. H. Lavigne, savoir:

1o. Un lot de Terre situé rue St. Louis, coté N. E., entre les rues Bourgogne et Remparts, mesurant 40 pieds de face à la rue St. Louis, sur 87 pieds, 4 5/8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble la maison et les cuisines en briques.

2o. Un lot de terre attenant au précédent, mesurant 30 pieds 5 pouces de face à la rue St. Louis, sur 87 pieds, 4 pouces 5/8 de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble la partie de maison et autres dépendances qui se trouvent dessus.

3o. Un lot de terre attenant au précédent, formant encoignure aux rues St. Louis et Remparts, et mesurant 30 pieds 5 pouces de face à la rue St. Louis, sur 87 pieds 4 pouces 5/8 de profondeur et face à la rue des Remparts; ensemble la partie de maison et autres dépendances du dit lot.

4o. Un lot de terre formant encoignure aux rues St Louis et Bourgogne, mesurant 31 pieds, 11 1/2 pouces de face à la rue St. Louis, sur 120 pieds, 2 7/8 pouces de profondeur et face à la rue Bourgogne; ensemble les 3 maisons et leurs dépendances qui se trouvent sur le dit lot de terre.

NOTA—Cette propriété sera vendue sujette au bail de M. Jos. Rasch, jusqu'au 1er décembre 1842, à raison de $50 par mois pour la maison d'encoignure; et la troisième; la 3me maison étant louée séparément, sans bail, à raison de $14 par mois.

5o. Un lot de terre situé rue St. Louis, côté S. O., entre les rues Bourgogne et Remparts, mesurant 39 pieds, 6 pouces de face à la rue St. Louis, sur 61 pieds, 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble les bâtisses qui se trouvent dessus; et lot est celui qui touche à la propriété de Mr. Jeannin.

6o. Un lot de terre attenant au précédent, mesurant 50 pieds, 9 pouces de face à la rue St. Louis, sur 61 pieds, 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble les bâtisses qui se trouvent dessus.

7o. Un lot de terre formant encoignure aux rues St. Louis et Dauphine, attenant aux propriétés de M. E. Bréton, mesurant 53 pieds 3 1/2 pouces de face à la rue St. Louis, sur 61 pieds, 9 5/8 pouces de profondeur et face à la rue Dauphine; ensemble les 2 maisons et dépendances qui se trouvent sur le dit lot de terre.

OBSERVATION—La maison d'encoignure est louée à bail jusqu'au 14 septembre 1841, à raison de $35 par mois, et l'autre est louée sans bail à raison de $40 par mois.

8o. Un lot de terre situé rue Toulouse, entre les rues Royale et Bourbon, mesurant 21 pieds, 4 pouces de face à la rue Toulouse, sur 87 pieds de profondeur, et face sur la rue Bourbon; ensemble les bâtisses dessus. Ledit lot attenant à Mme V. Blondeau.

9o. Un lot attenant au précédent, et ayant en tout, les mêmes dimensions; ensemble la portion de bâtisse dessus.

10. Un autre lot de terre attenant au précédent, formant encoignure aux rues Toulouse et Bourbon, mesurant 21 pieds, 4 pouces de face à la rue Toulouse, sur 87 pieds de profondeur et face à la rue Bourbon; ensemble la portion de bâtisse qui y correspond.

Le tout conformément aux plans dressés par A. Bourgerol, voyer de la ville, en date des 29 et 31 mai, et 1er juin dernier, et exposés à la Bourse de la Cité.

DE PLUS:

150 actions dans le fonds capital de la banque de l'Union de la Louisiane.

CONDITIONS.

Les actions de Banque, comptant.

Les biens fonds, payables un 5me comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction et garantis par hypothèque spéciale, jusqu'à parfait paiement.

A défaut de paiement, les billets porteront dix pour cent d'intérêts, sans que néanmoins les acquéreurs aient droit à aucune prolongation.

Les vendeurs se réservent le droit, s'il y avait urgence, de faire faire assurer les bâtisses contre les risques d'incendie.

Les actes de vente seront passés en l'étude d'Amédée Ducatel, notaire, aux frais des acquéreurs.
31 oct—1 p a

AVIS D'ENCAN.

LES soussignés annoncent à leurs amis et au public en général, que désormais les jours de réglement qu'ils ont fixés pour ce qui leur est dû pour marchandises vendues, auront lieu le jeudi de chaque semaine, au lieu du lundi, pour ceux qui ne s'y conformeraient pas, de rendre leur crédit; et les jours de paiement aux propriétaires de marchandises, auront lieu le samedi de chaque semaine. Ces jours seront exclusivement consacrés à cet effet et aux ventes à la Bourse.
DEJOUX & FERNANDEZ,
29 oct—1t 114, rue Chartres.

PAR DEJOUX & FERNANDEZ.

IL sera vendu jeudi prochain, 31 du courant à une heure après midi au No. 89, rue de Chartres, dans le magasin dernièrement occupé par M. Huchez & Feytel.

Un assortiment complet de vitrières, comptoirs, tentes et autres articles. 30 oct

PAR BACH & CALHOUN.

IL sera vendu jeudi le 7 novembre, à 10 heures, a. m. à la demeure de J. L. Florance, Esq. encoignure de la rue du Camp et Carré Lafayette:

Toute les meubles de ménage, etc. d'articles variés et choisis formant un des plus beaux mobiliers que l'on puisse trouver en ville.
Conditions à la vente. 29 oct

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu vendredi, 1er novembre à 10 heures, dans la rue Thoupitoulas, No, 57, pour clore différens comptes:

1600 caisses de vin de marques assorties,
100 paniers Champagne mousseux,
15 demi-pipes eau de vie, de preuve,
15 do do fine champagne,
30 sacs de sel. 29o—3

PAR M. BARNETT.
Vente de Meubles.

IL sera vendu, Jeudi 31 du courant, à 10 heures du matin, au no. 70 rue Royale, entre Conti et Bienville.

Une quantité de meubles consistent en tables, chaises, armoires, tapis, etc.
Conditions, comptant. 28 oct

PAR R. B. SYKES.
Vente de syndic.

PAR ordre de M. Geo. G. Lawrie, syndic de la faillite de Geo. E. Coolidge, il sera vendu jeudi, le 31 courant, à 10 heures a. m, au magasin No. 28, Vieille Levée, entre Bienville et Douane, les articles suivans abandonnés par Geo. E. Coolidge à ses créanciers, savoir:

8 pipes genièvre de Hollande.
Drays et harnais, pupitres de bureaux, chaises et tables.

Immédiatement après la vente de syndic.
Il sera vendu au même lieu pour le compte de qui il appartiendra:
8 demi pipes vin de Madère;
1 coffre-fort et plusieurs barils moisettes.
Aussi—Le reste d'un envoi de fruits confits et à l'eau de vie. 24 oct—3 en 10 jc

CHARBON—Les soussignés viennent de recevoir de Liverpool et de Philadelphie un approvisionnement de charbon Cannel, Lehigh et Peach Mountain, de première qualité passé au crible, en boucaut et par baril, qu'ils offrent à vendre en quantité convenable aux acheteurs, à des prix modérés.

Les ordres laissés à leur bureau No. 55, rue Bienville, au premier, seront immédiatement exécutés.
26 oct B & A. SCULLIE

ALMANACH POUR 1840.

CALCULE pour la Nouvelle Orléans, à vendre en gros et en détail, à la librairie de Lelievre, encoignure Royale et Ste Anne. 26 oct

LE soussigné offre à vendre, ayant droit audrawback
20 demi pipes Cognac, 4e. preuve,
20 quarts do 3e. preuve,
200 caisses Vin rouge St. Estèphe.
TH. BARBANCEY
26 oct— 26, rue Jefferson.

ISAAC BRIDGE & Co, 134 Magasins, ont en magasin et offrent en vente—12,000 sacs en pitre de différente grandeur, 275 rouleaux corde d'emballage, 365 boîtes blanc de baleine, 1ère et 2de qualités; 800 boîtes savon de différentes marques; 100 boîtes chandelles de suif; 4 barriques huile de Spermacetti, pressée en hiver, 59 do huile mixte pressée en hiver, 20 barils huile de baleine rafinée; 100 pipes, demi do, quart do et octaves vin de madère de Sicile des marques Ingham, L. P. Zigga & Collo. 7 demi pipes et 4 barriques eau-de-vie de Champagne et cognac; 122,000 cigares principe; 18 balles toile à draps de Russie; 170 balles toile à draps du pays de 4/4; 34 caisses toile à draps blanchie, 11 balles cotonnade de Lowell, de 3/4 et 4/4, 20 balles drill de coton de 3/4; 1 caisse imprimé américain, 19 caisses drills bleu de diverses manufactures, 30 balles coton de Lowell de 7/8 et 4/4, 18 balles flanelle blanche et rouge, 9 balles et caisses Kerseys, 31 balles linseys diverses qualités, 14 caisses Washington jeans, 2 caisses mexicaines, 19 caisses mouchoirs du Pongée et autres; 1 caisse châles rouges, 20 caisses parapluies de 28 à 36 pouces; 62 caisses brodequins, bottes et souliers; 100 caisses hardes pour la saison, 65 caisses chapeaux en laine, soie, feutre et castor, 60 caisses noir à soulier de Dunlap; 19 grosses cartes à jouer; 16 settes balances patentées. 29 oct

MARCHANDISES SECHES—Reçu par le Rubicon et maintenant en magasin: une jolie facture de cols brodés, pèlerines, tabliers, & bas d'enfans, voiles en blonde etc, à vendre en gros chez LOREILLE & VALET N.
28 oct. enc. Royale et Douane.

LARD—30 boucauds plats-côtés, à vendre par
M. MAHER, 25, Douane.